

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

Résultats de la recherche "Accidentologie Verreries" sur la base de données ARIA - État au 18/04/2019

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "Accidentologie Verreries":

- Code NAF : c23-13
- Matières dangereuses relachées : de 0 à 6
- Conséquences humaines et sociales : de 0 à 6
- Conséquences environnementales : de 0 à 6
- Conséquences économiques : de 0 à 6

Accident

Fuite dans un stockage d'oxygène à l'intérieur d'une verrerie

N°51307 - 03/04/2018 - FRANCE - 80 - MERS-LES-BAINS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51307/>



Vers 20h45, une fuite se déclare au niveau d'un disque de rupture d'un stockage d'oxygène liquide composé de quatre "citernes-cigares" dans une verrerie classée Seveso seuil bas. Les pompiers du site interviennent en premier et mettent en place un périmètre de sécurité. Des lances sont utilisées pour confiner le nuage de gaz. Ils rencontrent des difficultés pour manoeuvrer les vannes car celles-ci sont gelées. L'exploitant déclenche son POI. Les salariés du site ainsi que 23 personnes (6 pavillons) sont évacués des habitations voisines. Vers 1h30, la fuite est stoppée à la suite de l'intervention d'un technicien de la société propriétaire des cuves (remplacement du disque de rupture).

A la suite de l'événement, l'inspection des installations classées réalise une inspection et constate :

- le délai d'intervention du technicien de la société propriétaire des cuves d'oxygène : 4h30 ;
- le manque de communication entre cette société et l'exploitant du site Seveso ;
- le vieillissement ou avarie des disques de rupture ;
- une fuite sur une vanne d'alimentation ;
- le non respect de la réglementation par rapport à la redondance des dispositifs de sécurité pour empêcher toute surpression notamment via le positionnement de la vanne de sécurité ;
- le non respect de la réglementation concernant la vérification du bon fonctionnement des organes de sécurité et de leur traçabilité.

L'administration demande ainsi à l'exploitant un plan d'actions à réaliser avec son prestataire. Le rôle et les responsabilités de chacun, les délais d'intervention, des checklists de questions à poser au prestataire en cas d'urgence et lors des dépotages devront ainsi être précisés. Le POI devra tenir compte également du retour d'expérience de l'événement, ainsi que la formation du personnel.

Enfin, il est demandé à l'industriel de s'assurer qu'il reste le garant de la bonne gestion des autres activités à risques sous traitées sur son site.

Accident

Fuite sur une canalisation de fioul lourd

N°48126 - 17/12/2015 - FRANCE - 71 - CHALON-SUR-SAONE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48126/>



Un rejet d'hydrocarbure est constaté sur la tuyauterie d'alimentation en fioul lourd des équipements de fusion d'une verrerie. Dès sa détection, la fuite est obturée. Un prestataire pompe le fioul échappé dans le caniveau les jours suivants. Malgré le pompage et le nettoyage de ce caniveau, des traces d'hydrocarbures subsistent dans des portions difficilement accessibles.

Le 13 mai 2016, à la suite d'événements pluvieux importants, quelques résidus de fioul lourd sont rejetés dans le canal du Centre par un exutoire d'eau pluviale situé en niveau supérieur du caniveau technique accueillant les tuyauteries de fioul lourd. Les services techniques de la ville alertent l'exploitant de cette pollution le 19 mai à midi. De légères traces d'hydrocarbures sont localisées en surface en bout de canal du Centre. Ces résidus proviennent de l'incident du mois de décembre. Ils ont été transportés jusqu'au canal avec la montée de l'eau dans le caniveau technique.

L'exploitant met en place un obturateur gonflable dans l'exutoire, ainsi que 2 barrages flottants. Il pompe l'hydrocarbure en surface dans la zone impactée et nettoie les abords du canal. Il procède aux retraits des terres et végétaux impactés, ainsi qu'à l'évacuation des déchets générés. Par la suite, la galerie technique concernée est nettoyée avec une station haute pression. Les eaux de nettoyage sont pompées. Un barrage filtrant complète le dispositif afin de détecter et bloquer d'éventuelles fuites.

A la suite de ces événements, l'exploitant met en place plusieurs mesures de prévention :

- ronde de surveillance journalière pour vérifier la propreté de la galerie technique et l'absence de fuite ;
- raccordement de l'exutoire d'eau pluviale à un séparateur d'hydrocarbure ;
- remplacement de la tuyauterie fuyarde.

Accident

Coulée de verre dans une verrerie

N°45167 - 10/04/2014 - FRANCE - 76 - LE HAVRE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45167/>

Du verre en fusion s'échappe d'un four d'une verrerie industrielle vers 1h45. L'alerte est donnée par un opérateur travaillant à proximité du four. Le POI de l'établissement est déclenché. L'alimentation électrique est coupée. La coulée est située à une hauteur de four de 1m50 (sur une hauteur totale de verre de 1m60). Le diamètre du trou de fuite est estimé à 4 cm.

Des lances à eau sont déployées pour refroidir et figer un bouchon de verre au niveau de la fuite. Le temps pour solidifier le verre est estimé entre 30 et 45 minutes. Une surveillance à l'aide de caméras et de sondes thermiques est réalisée pour s'assurer de l'absence de points chauds. Le verre est recueilli sur un caillebotis entre le four et la rétention du dessous.

L'incident étant rapidement maîtrisé, la dimension du trou ne grossit pas davantage. Le jet de verre détériore une bouche métallique avoisinante, sans gêner le fonctionnement des installations. La production n'est ainsi pas interrompue. Un communiqué de presse est transmis par l'exploitant à la presse locale.

La cause de la fuite semble être l'usure des réfractaires (four en fin de vie) et la relative "fragilité" de la zone où s'est produite la fuite (angle d'enfourneuse + passage des alimentations des caméras thermiques et des sondes de température).

A la suite de l'événement, l'inspection des installations classées demande à l'exploitant de :

- revoir le dimensionnement des rétentions situées aux quatre coins du four
- étudier des solutions permettant d'éviter qu'un tel événement ne se reproduise
- prévoir des actions de prévention au niveau des zones "fragiles" pour tester leur fiabilité.

L'industriel prévoit de remettre le four à neuf en fin d'année en réalisant un investissement de plusieurs millions d'euros.

Accident

Décès lors de la remise en état après une coulée de verre

N°13099 - 24/06/1998 - FRANCE - 51 - CORMONTREUIL

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13099/>



La sole réfractaire de l'un des fours d'une verrerie se perce à 2 endroits à 13h40. 150 t de verre fondu (1 300 / 1 400 °C) se déversent progressivement dans la rétention de même volume que le four (420 t de verre) prévue à cet effet. Le POI est déclenché. L'une des fuites est rapidement colmaté en refroidissant le verre pour former une colonne continue entre les fonds de la rétention et du four, l'autre point coule encore vers 18h30. 8 h seront nécessaires pour refroidir le verre et maîtriser la fuite. Le refroidissement est assuré en circuit fermé à hauteur de 85 %, un prélèvement d'eau devant être analysé par le laboratoire municipal (DCO, DBO5, MES, hydrocarbures, phénols et composés chlorés en particulier). Un employé incommodé par le flux thermique émis lors de la coulée du verre est hospitalisée 24 h par précaution. Le dispositif des pompiers est allégé vers 22 h et levé le lendemain en début de matinée.

Les dommages matériels se limitent à une détérioration de la sole et d'une partie du muret de rétention.

L'accident a pour origine une usure / fissure du réfractaire (ép. 800 mm) de la sole du four, en service depuis 12 ans, au niveau d'un plot où se situe une électrode de maintien en température du verre fondu.

Le POI de l'usine et le schéma d'alerte des différents intervenants externes seront révisés. Un exercice de mise en oeuvre de ce POI sur le thème de l'alerte sera organisé dans les semaines qui suivent. Le lendemain de l'accident, des salariés devant enlever la coulée de verre solidifiée doivent travailler massés dans un lieu exigu et suchauffé. L'un d'eux maniant un marteau-piqueur, mais habituellement affecté à la surveillance d'une cabine climatisée et insonorisée, sera foudroyé par une crise cardiaque. Sa famille saisit la justice. Le tribunal des affaires de sécurité sociale retient 3 ans plus tard l'existence d'une 'faute inexcusable' entraînant la responsabilité de l'entreprise. L'exploitant fait appel de cette décision ; la cour d'appel la confirmera cependant en septembre 2003 en concluant que la société n'avait pas pris toutes les mesures nécessaires pour préserver son salarié du danger qu'il pouvait encourir.

Accident

Dispersion de résidus de traitement des fumées

N°52244 - 20/05/2018 - FRANCE - 71 - CHALON-SUR-SAONE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52244/>



Vers 16h15, dans une verrerie, des poussières issues du traitement des fumées de fours sont découvertes en bas d'un silo de collecte. L'installation (électrofiltre) est immédiatement arrêtée. Le vent disperse une partie des résidus. Le personnel du site déploie aussitôt des lances à eau pour mouiller et fixer les poussières au sol.

Le nettoyage de la zone est opéré jusqu'à 17h30. Les poussières ramassées sont collectées dans des big bags puis stockées dans un bâtiment isolé dans l'attente de leur traitement dans une filière agréée.

L'inspection des installations classées est informée par l'exploitant 4 jours après l'événement.

Impact sur l'environnement et les personnes

L'exploitant estime la quantité de poussières déversées à 803 kg dont 760 kg ont pu être récupérées. Ces poussières sont classées agents chimiques CMR (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction). Elles sont composées à 99% de chaux et les 1% restant contiennent du chrome VI, du nickel, du plomb ou de l'arsenic. Des prélèvements d'échantillons de poussières sont réalisés dans l'enceinte de l'entreprise.

Lors de l'événement, des membres du personnel du site se plaignent de picotement à la gorge. Les salariés exposés aux poussières sont envoyés à l'infirmierie afin d'analyser leur sang (taux de plomb). Selon la presse, des employés conscients du risque font prévaloir leur droit de retrait. Une demande est également faite auprès de la direction afin de tenir une réunion du CHSCT extraordinaire, notamment pour informer les employés sur le risque encouru. Potentiellement, 100 salariés auraient été en contact avec les poussières. Les premières habitations se trouvent par ailleurs à 50 m du site. Les picotements à la gorge peuvent également s'expliquer par les caractéristiques du produit constitué principalement de chaux (99 %) chimiquement basique (pH >> 7).

Conséquences économiques

Comme suite à la consignation des installations, les pertes d'exploitation sont estimées à 120 000 euros. L'élimination des déchets se montent à 2 000 euros.

Cause du rejet

Les poussières ont été rejetées au niveau d'une manchette qui s'est déboîtée de son logement. Celle-ci a échappé à son collier de serrage consécutivement à une surpression anormale. L'exploitant diligente des expertises pour en comprendre les raisons. Il étudie notamment l'hypothèse de l'obstruction du circuit d'acheminement des poussières comme cause de l'accident (origine de la surpression ?). Les installations de traitement des fumées ont été mises en service en 2008.

Premières mesures

L'exploitant remplace la manchette par un modèle monté sur brides percées. Il confine la zone d'extraction et améliore le dispositif servant à sécher l'air dans le cadre du traitement des fumées.

Accident

Incendie dans une verrerie

N°51336 - 05/04/2018 - FRANCE - 76 - VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51336/>

Vers 12h45, une coulée de verre en fusion se produit au niveau d'un four électrique, d'une capacité de 10 t dans une verrerie. 5 t de verre en fusion s'échappe ensuite de la cuvette de rétention. Les énergies sont coupées. Les pompiers refroidissent le verre en fusion à l'aide de lances. A 15 h, l'incident est maîtrisé. Les eaux d'extinction sont collectées sur le site. Dans l'attente des réparations, l'exploitant met en place un suivi en mode dégradé du four (report en salle contrôle du suivi des températures, maintien des ventilations d'air aux points critiques).

Quelques flexibles de ventilation et câbles électriques sont dégradés sous l'effet thermique de la coulée. Les eaux issues de l'intervention sont acheminées vers le réseau d'eaux résiduaires de l'usine avant leur traitement dans la station d'épuration du site. La vanne d'obturation permettant le confinement des eaux sur le site n'a cependant pas été actionnée lors de l'événement. Les résidus de verre seront valorisés en recyclage ou évacués vers des filières autorisées.

La coulée s'est produite au niveau de la gorge alimentant la sortie du four. Identifiée comme un point faible par l'exploitant, la pression du verre dans cette zone favoriserait l'usure de la paroi du four ou de ses joints réfractaires.

A la suite de l'événement, l'exploitant met à jour ses consignes d'intervention pour y insérer la fermeture des vannes d'obturation en cas de mise en oeuvre des systèmes d'extinction. Les câbles électriques, gaines de ventilations, éléments de structure endommagés devront faire également l'objet d'un examen. Enfin, les modalités de surveillance du four lors de sa montée en capacité devront être renforcées. Le four incriminé arrivant en fin de vie, sa réfection est prévue au cours de l'été 2018.

Accident

Coulée de verre en fusion

N°50725 - 23/11/2017 - FRANCE - 76 - HODENG-AU-BOSC

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50725/>



Vers 8 h, une coulée de verre en fusion se produit lors d'une opération de maintenance sur le réfractaire d'un des fours d'une verrerie faisant suite à la rupture d'une brique de réfractaire (trou de 900 cm²). Les pompiers de l'usine mettent en sécurité l'installation avant l'arrivée des secours. À l'exception de la zone du four, l'usine fonctionne normalement. Les pompiers refroidissent le four à l'aide de 2 lances avant de quitter le site vers 14 h. La fuite est colmatée et le four réparé.

Conséquences

La quantité de verre en fusion déversée sur le sol est estimée à 84 t (33,5 m³). Six personnes ont été légèrement blessées par les projections de verre. Trente personnes du site ont été par ailleurs incommodées par les fumées. Le verre fondu s'est déversé sous la rétention du four, avec quelques projections qui ont abîmé le réseau électrique et commande. Les pertes d'exploitation sont estimées à 700 keuros et les dommages matériels à 320 keuros.

Les eaux d'extinction/refroidissement sont rejetées dans le réseau d'eaux pluviales puis

Caractéristiques du four :

- Mise en service décembre 2014
- Durée de vie 6 ans
- Des opérations de plaquage du réfractaire et des contrôles de l'état des parois sont régulièrement réalisées durant toute la phase d'exploitation du four

vers la BRESLE. Aucun impact environnemental n'est signalé. Un laboratoire extérieur effectue des analyses d'eaux rejetées pour évaluer l'impact sur le milieu naturel. L'administration demande à ce que le redémarrage de l'unité soit soumis à la restitution et à l'examen d'un rapport d'accident.

Causes

L'exploitant évoque 2 hypothèses pour expliquer l'écoulement du verre :

- défaut de fabrication d'un bloc du réfractaire (défaut d'origine) ;
- fissuration accidentelle d'un bloc lors de l'assemblage du four.

Suites administratives

A la suite d'une visite sur site, l'inspection des installations classées demande à l'exploitant de :

- mettre en oeuvre des consignes d'exploitation (obturation des vannes de rejet d'eaux et encadrement des opérations de réfection du réfractaire des fours) ;
- afficher et rendre plus accessible le système d'isolement séparant les eaux pluviales de l'usine du milieu naturel ;
- mettre en conformité une rétention vis-à-vis du volume de verre contenu dans le four.

Accident

Coulée de verre dans une verrerie

N°45134 - 29/03/2014 - FRANCE - 16 - CHATEAUBERNARD

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45134/>

Dans une verrerie, un opérateur découvre vers 4h30 lors d'une ronde de surveillance une coulée de verre sous un four. Les équipes de démarrage du four refroidissent la zone puis les équipiers de seconde intervention assurent la sécurité des employés et des installations. Les pompiers renforcent les employés pour la surveillance des installations. L'intervention s'achève à 8h30.

La coulée concerne quelques centaines de kilogrammes de verre. Le four est arrêté pour 10 jours et vidangé. Il avait été redémarré la veille de l'accident.

L'eau utilisée est collectée dans un bassin d'orage et pompée par une société spécialisée. Le verre en fusion est sorti du four à la suite de l'ouverture d'un joint entre une dalle de sole et le bloc porte électrode du four. Les différentes contraintes thermiques supportées par les blocs réfractaires lors des phases successives d'arrêt et de démarrage du four seraient à l'origine de l'ouverture du joint.

L'exploitant modifie ses consignes d'exploitation notamment pendant le remplissage du four (surveillance de la température de la sole) et sur la ventilation des électrodes.

Accident

Coulée de verre dans une usine de fabrication de verre creux.

N°32991 - 10/05/2007 - FRANCE - 62 - ARQUES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32991/>



Dans une verrerie, un débordement de verre sodocalcique en fusion se produit vers 19h35

sur un four mixte (oxygaz - électrique) de 80 t de capacité. Le surveillant du four dans la cabine de fusion constate le refroidissement du porte électrode mais aussi une augmentation brutale de la température de la voûte suivie du débordement du verre par les regards. Conformément aux procédures d'intervention en cas de coulée accidentelle, l'opérateur actionne les arrêts d'urgence de coupure de gaz et d'électricité et donne l'alerte. Le verre se propage et provoque un départ d'incendie sur la plateforme devant la cabine de fusion. Les pompiers du site mettent en oeuvre 3 lances à débit variable de 500 l/min pour refroidir le verre en fusion et alerte les secours publics. Le feu est maîtrisé vers 20h45. Lors de l'incident, le verre s'est écoulé dans la cuve de coulée. Le four est vidangé à partir de 1h10. Cette opération s'achève vers 4 h. Une première défaillance (augmentation de température du porte électrode) s'était produite peu de temps auparavant et avait conduit à la mise en place de 2 "pipettes" de refroidissement. L'accident est survenu durant la remise en fonctionnement contrôlé de l'eau sur le refroidisseur. Aucun effet sur l'environnement n'est à déplorer. Lors de l'intervention, un salarié s'est blessé (entorse à la cheville). Le local fusion et certains de ses équipements sont endommagés. Ce type de scénario était prévu dans l'étude de dangers et les barrières de sécurité (cuve de coulée accidentelle) ont bien joué leur rôle.

Le service sécurité environnement du site a analysé l'incident afin de préciser les causes et détecter des anomalies de fonctionnement. La détérioration du porte électrode aurait conduit à l'introduction d'eau dans le verre en fusion qui se serait vaporisée très rapidement produisant un grand volume de gaz. Ce gaz en s'échappant aurait entraîné le verre à l'extérieur du four.

A la suite de l'accident plusieurs actions ont été engagées par l'exploitant qui concernent le déverrage du porte électrode pour expertise, l'analyse des risques menée en présence du personnel et engagée dès le constat d'une anomalie sur le circuit de refroidissement du porte électrode, la modification de la gamme opératoire relative à la remise en eau du circuit de refroidissement, la poursuite des exercices P.O.I sur le thème de la coulée accidentelle. L'exploitant a également fait un communiqué de presse.

Accident

Départ de feu dans une verrerie

N°52275 - 04/02/2018 - FRANCE - 33 - VAYRES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52275/>



Dans une verrerie, une partie d'une voûte d'enfournement s'effondre dans un four. La variation du niveau de verre chaud dans le four induit un incendie. L'exploitant modifie l'exploitation de son four afin de remédier à la situation et procéder aux réparations. Ce changement occasionne un dépassement ponctuel de 36 h du niveau réglementaire des rejets atmosphériques des installations (NOx, CO, poussières de matières premières...). Les dégâts matériels (caméra thermique brûlée, réparation de la structure métallique) occasionnés par l'événement sont estimés à 30 kEUR.

Causes de l'effondrement de la voûte

Un problème de corrosion affectant la structure métallique de la zone effondrée serait à l'origine de l'accident. Les vibrations entraînées par le fonctionnement du four auraient également engendré un phénomène de fatigue. Enfin, les réfractaires présents au niveau de la zone étaient usés. La présence d'amas de poussières de matières premières chaudes aurait constitué des zones d'échauffement.

Mesures prises

L'exploitant augmente la fréquence des nettoyages des zones empoussiérées à un mois maximum. Afin de supprimer les problèmes de fatigue (vibration), une étude est réalisée. La zone de l'accident fait l'objet d'une surveillance approfondie.

Accident

Surpression dans le réseau de gaz naturel d'une verrerie

N°52273 - 02/02/2018 - FRANCE - 33 - VAYRES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52273/>

Vers 11 h, dans une verrerie, un technicien du service du gaz effectue une opération de maintenance sur un compteur d'un poste de livraison. En manoeuvrant le volant d'une vanne sur le réseau by-passer pour assurer la continuité d'alimentation en gaz, l'opérateur augmente la pression au lieu de la diminuer. La pression atteint 9 bar dans le réseau gaz de l'usine au lieu de 5 bar (pression d'épreuve 10 bar). La détection pression haute se déclenche, mettant en sécurité un four du site. Aucune incidence sur la production n'est observée.

L'analyse des causes de l'accident met en exergue que le by-pass n'est pas équipé de soupapes de sécurité ce qui aurait permis d'évacuer la surpression. Après étude, il s'avère qu'il n'est pas techniquement possible d'installer une soupape sur le tronçon. Le remplacement du poste de livraison est planifié pour un poste avec régulation automatique.

Accident

Dégagement de fumée dans une verrerie

N°42765 - 14/09/2012 - FRANCE - 67 - WINGEN-SUR-MODER

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42765/>

La surchauffe d'un appareil à bain-marie (bain d'huile, puissance 1 500 W) de 20 l utilisé pour fondre de la cire provoque l'émission de fumée dans une verrerie à 22h30. Le service de l'électricité coupe l'alimentation du bâtiment. Les pompiers arrêtent l'émission de fumée et ventilent le bâtiment. La cire et l'huile seront éliminées en filière spécialisée. Les secours quittent le site à 0h30.

L'exploitant estime que le dégagement de fumée est dû à l'huile, son point d'éclair étant inférieur à celui de la cire. Au moment de l'accident, l'appareil était fermé et ne contenait pas suffisamment d'air pour provoquer un incendie. La surchauffe est due à une défaillance du thermostat manuel. Ce type de thermostat n'est en outre pas adapté à l'utilisation faite de l'appareil. Enfin, aucun dispositif de sécurité ne coupe l'alimentation électrique de l'appareil en cas de défaillance du thermostat.

L'exploitant installe un boîtier de régulation programmable afin de palier toute défaillance. Un second appareil utilisé pour la même opération est remplacé par un autre programmable et sécurisé. Un boîtier de commande supplémentaire lui est ajouté en cas de défaillance du boîtier électronique principal. Une programmation horaire des appareils est mise en place pour éviter une chauffe continue. Les consignes en cas de sinistre sont rappelées au personnel.

Accident

Explosion de gaz dans une verrerie

N°44448 - 11/10/2013 - FRANCE - 76 - LE TREPORT

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44448/>



Un employé d'une verrerie classée Seveso seuil bas endommage vers 10h30 une vanne d'une conduite de gaz avec son chariot élévateur dans un local de stockage au sous-sol de l'établissement non loin du réfectoire et des vestiaires du site.

Les équipes de sécurité interne arrêtent l'alimentation en gaz. Vers 11h30, une explosion se produit, provoquant l'effondrement d'un mur. Le bilan est de 4 employés blessés dont 2 graves transportés dans les hôpitaux de Dieppe et d'Amiens. L'ensemble des 1 200 employés du site évacue.

La production reprend vers 15h30 après que la fuite ait été colmatée à l'aide d'un joint plein et les vérifications d'usage en matière d'explosimétrie et de contrôle des installations aient été réalisées.

L'accident se serait produit lors d'une marche arrière du chariot. Celui-ci aurait reculé dans une vanne formant un coude avec une tuyauterie de gaz située en hauteur non protégée par des protections contre les chocs.

L'inspection des installations classées se rend sur le site. Elle demande à l'exploitant par arrêté préfectoral de :

- recenser les zones susceptibles d'avoir été affectées par l'explosion ;
- contrôler l'état des structures dans ces zones ;
- contrôler l'état des tuyauteries de gaz dans la zone sinistrée puis à l'ensemble du site (1 500 m de linéaire réparti sur 3 niveaux);
- limiter l'accès au strict minimum aux zones sinistrées. Leur exploitation étant suspendue dans l'attente de cette mise en oeuvre ;
- procéder à des rondes régulières afin de détecter d'éventuelles fuites de gaz.

L'exploitant fait contrôler ses installations par un organisme spécialisé. Ce dernier lui recommande notamment de revoir le repérage de toutes les tuyauteries gaz et de l'uniformiser. L'organisme lui indique également que les tuyauteries ne doivent pas servir de support aux câbles électriques.

Accident

Fuite de gaz dans une verrerie

N°37808 - 03/02/2010 - FRANCE - 59 - MASNIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37808/>

Dans l'un des ateliers d'une verrerie soumise à autorisation, une odeur de gaz est ressentie vers 2 h. Un chef d'équipe prévient le personnel et procède à l'évacuation. Le poste de garde alerte ensuite les pompiers. La recherche de la fuite dure 20 minutes. Le gaz provenait d'une tuyauterie servant à décompresser le circuit entre une vanne de coupure et les chaudières. Cette canalisation avait été rehaussée pour dépasser le niveau des toits de l'usine à la suite d'un événement analogue.

Cette mesure s'est révélée encore insuffisante, en raison du vent d'une part et du volume de gaz contenu dans la conduite, d'autre part. L'importante quantité de gaz contenue dans la canalisation est due à plusieurs facteurs: vanne d'échappement difficile à fermer, pression d'air comprimé insuffisante pour maintenir fermé les vannes d'échappement et de coupure.

A la suite de l'événement, l'exploitant relève le seuil d'un pressostat, effectue un test de fonctionnement et contrôle les vannes. Après vérification, il planifie le changement de la vanne d'échappement et un entretien complet de celle de coupure. Une phase de mise à jour des schémas des installations et de formation des opérateurs est également prévue.

Accident

Incendie dans un four.

N°26312 - 29/01/2004 - FRANCE - 51 - REIMS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26312/>

Dans une usine de fabrication de verre creux, un feu se déclare sur des bacs de verre fondu placé par sécurité 'en cave' et se propage à des gaines techniques jusqu'au plancher machine, puis en toiture. Le POI de l'établissement est déclenché et l'usine évacuée. L'accident a pour origine une coupure générale de l'alimentation électrique HT de l'établissement. Conformément aux procédures, 2 groupes électrogènes ont démarré pour alimenter 2 fours, mais le premier n'a pas délivré de courant et le second seulement 50 % de l'énergie attendue. Les opérateurs effectuent alors la 'mise en cave' du verre fondu, mais l'absence de courant de secours sur le 1er four empêche l'ajout d'eau en cave et engendré le départ de feu. La non délivrance de courant par le groupe électrogène est due au mauvais positionnement de son sélecteur de commande après la réalisation d'essais. Un défaut de basculement (dû à un problème mécanique) d'un groupe de 2 transformateurs BT est à l'origine du dysfonctionnement du 2ème groupe électrogène. Plusieurs mesures sont prises : réfection de l'ensemble des circuits HT et BT, mise en place d'un 'banc de charge' des groupes électrogènes, formation spécifique des opérateurs en charge du circuit HT, révision des procédures...

Accident

Fuite de fioul lourd dans une verrerie

N°49390 - 09/03/2017 - FRANCE - 16 - CHATEAUBERNARD

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49390/>



Dans une verrerie, une pollution aux hydrocarbures est constatée vers 16 h dans un bassin d'orage. Ce dernier est aussitôt confiné en arrêtant les pompes l'alimentant. Après inspection, les employés détectent, le lendemain, une fuite de fioul lourd sur une canalisation calorifugée et semi-enterrée en acier reliant un réservoir à un four de fusion. La fuite est colmatée à l'aide d'une pinoche. La pression dans la tuyauterie est réduite de 2 à 0,7 bar car le four de fusion ne peut être arrêté (contrainte de maintien en température pour ne pas l'endommager). Le fioul est pompé en surface du bassin d'orage. Dans l'attente de son nettoyage et du traitement des eaux qu'il contient, les eaux pluviales du site sont envoyées vers la station d'épuration de la commune.

Impact sur l'environnement

Le 17/03, une irisation est constatée en surface de la CHARENTE en sortie d'un déversoir. Les pompiers installent un barrage flottant. Le pompage des puits captants situés en aval est stoppé. Des prélèvements d'eau sont réalisés pour analyse. Les réseaux d'eaux pluviales du site sont vérifiés afin d'éviter tout risque de lessivage. Le risque de pollution des sols et des eaux fait l'objet d'un examen particulier au travers d'un protocole de surveillance.

Vétusté d'une tuyauterie d'hydrocarbures

D'après l'exploitant, la fuite sur la canalisation serait due à sa vétusté. Aucun contrôle particulier n'était a priori réalisé sur celle-ci. L'inspection des installations classées demande un examen complet de la tuyauterie et du réservoir d'hydrocarbures. Le changement à neuf de l'ouvrage par un tronçon aérien plus facilement contrôlable est envisagé.

Accident

Pollution des eaux par une verrerie

N°45972 - 04/09/2014 - FRANCE - 81 - ALBI

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45972/>



Dans une verrerie, une fuite est détectée sur le coude d'une tuyauterie de fioul lourd alimentant des fours. Le rejet se fait au niveau d'une gaine technique passant sur un réseau d'eau pluvial. Ce dernier est alors isolé puis nettoyé après colmatage de la fuite. Les 16 m³ de déchets liquides, dont 4,7 m³ de fioul, sont traités dans une filière spécialisée.

Dans la nuit du 9 au 10/10, de fortes pluies se produisent dans la région. Des résidus de fioul présents dans le déshuileur de l'usine sont lessivés. L'eau souillée est rejetée sur 1 km dans le CUNAC jusqu'à son embouchure avec le TARN. Un particulier découvre la pollution.

Plusieurs hypothèses sont envisagées pour expliquer l'événement : flotteur du déshuileur non adapté à la mesure du niveau de fioul, vanne de régulation défective... Selon l'industriel, le réseau d'eau pluviale et le séparateur ont été contrôlés lors de la fuite du 04/09.

Une société spécialisée dépollue le cours d'eau. L'exploitant répertorie et modernise son réseau de tuyauteries de fioul. L'inspection des installations classées lui demande d'adapter son programme d'inspection visuelle et de maintenance préventive.

Accident

Incendie dans une verrerie

N°45589 - 06/08/2014 - FRANCE - 62 - ARQUES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45589/>

Dans une verrerie classée Seveso seuil haut, un feu se déclare vers 13h40 au niveau d'une réserve d'huile située en partie haute d'un bâtiment abritant un four. Lors des faits, des opérateurs remplissent la cuve d'huile depuis un local annexe situé en rez-de-chaussée. Les secours externes sont alertés et le personnel de l'usine maîtrise l'incendie en 20 minutes à l'aide de RIA implanté dans le hall. Les moyens hydrauliques des secours externes arrivés sur le site ne sont pas mis en oeuvre. Un panache de fumées noires est néanmoins observé pendant plusieurs minutes. Les eaux d'extinction (moins de 10 m³) sont collectées et traitées en interne.

Les dégâts se limitent à une partie du bardage métallique de l'atelier ainsi qu'à des câbles électriques de la cuve d'huile. Aucun impact sur la production n'est à déplorer.

Selon les premiers éléments de l'enquête interne, 30 l d'huile auraient débordé depuis les 2 événements de la cuve d'huile sur une tuyauterie chaude (300 °C) du système d'épuration des fumées du four.

A l'issue de sa visite, l'inspection des installations classées demande à l'exploitant de :

- expertiser la sonde de détection de niveau haut de la cuve
 - examiner le dispositif de transmission d'alarme au pupitre de commande servant aux opérations de transfert
 - vérifier l'état du dispositif de "trop-plein" et ses caractéristiques par rapport au débit de la pompe de remplissage.
-

Accident

Feu dans une verrerie.

N°45471 - 09/07/2014 - FRANCE - 33 - VAYRES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45471/>

Un feu se déclare vers 12h15 sur un transporteur à bande de 200 m de long acheminant du sable entre 2 bâtiments d'une verrerie. Les pompiers évacuent les employés et éteignent l'incendie vers 18 h. L'exploitant surveille les installations affectées toutes les 2 h durant la nuit. Les eaux d'extinction incendie sont dirigées vers la station d'épuration du site. L'activité du site n'est pas impactée.

L'origine de l'incendie provient de 2 opérateurs (sous-traitant) qui ont soudé et meulé, à 11 h, 2 plaques métalliques sur le bec verseur du chargement sable. Lors de leur départ du chantier, vers 12 h, les opérateurs ne se seraient pas assurés de la présence de foyers couvants. Les travaux étaient encadrés par un permis de feu.

L'industriel envisage de revoir la délivrance des permis de feu accordés aux sous-traitants. Il continue par ailleurs ses investigations pour identifier de nouvelles mesures préventives.

Accident

Coulée de verre en fusion dans une verrerie

N°42509 - 26/07/2012 - FRANCE - 59 - MASNIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42509/>



Dans une verrerie, une coulée de verre en fusion se produit à 18h45 sur un four d'une capacité de 135 t. Les pompiers déploient 10 lances à eau pour refroidir le verre (création d'un bouchon) et protéger une canalisation de gaz proche ainsi que la structure du bâtiment. Au cours de l'intervention, 1 pompier est victime d'un malaise sans gravité. L'alimentation en gaz est maintenue pour garder le four en chauffe. Les opérations de secours s'achèvent vers 1 h. Aucune mesure de chômage technique n'est envisagée malgré les dégâts subis par le four qui sera réparé.

Accident

Coulée de verre en fusion.

N°34498 - 22/04/2008 - FRANCE - 80 - MERS-LES-BAINS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34498/>



Dans une verrerie à 1h10, le gardien déclenche la sirène d'alarme pour signaler qu'une coulée de verre s'est produite sous la zone d'affinage du four n°4 (zone à l'avant du four). La coulée s'est produite au niveau d'une électrode et a endommagé le circuit électrique de

cette dernière, déclenchant ainsi une alarme au poste de garde. Entre 60 et 80 pompiers ainsi que la gendarmerie arrivent sur les lieux vers 2h30.

Le verre qui s'écoule est très chaud donc très fluide, les équipes d'intervention mettent en œuvre plusieurs lances d'extinction. A 3h45, la société des eaux met en place un dispositif pour assurer un débit d'eau correct. A 5h30 n'arrivant pas à figer le verre pour boucher le trou, l'exploitant prend la décision de couler complètement le four. Un deuxième trou de coulée est réalisé à l'arrière du four vers l'enfournement. La température du verre ayant descendu, il ne s'est mis à fonctionner que vers 10h.

Courant de l'après midi, l'exploitant installe des pompes pour recycler l'eau qui se trouve dans la cave. Lors de l'opération du matin, de grandes quantités d'eau ont été utilisées et les caves autour de la rétention ont été ainsi remplies. De l'eau est également partie dans le réseau d'eau pluviale. Des ventilateurs sont installés pour dégager les vapeurs d'eau. Le POI n'est toutefois pas déclenché.

Le bilan de l'accident fait état d'un pompier blessé et d'un autre qui a été pris d'un malaise. Les conséquences matériels concernent l'endommagement de plusieurs câbles électriques, l'arrêt du four n°4. Le 24 avril, l'inspection des installations classées réalise une visite sur site et demande à l'exploitant de mettre à jour son POI et de le tester dans l'année. L'usure du réfractaire du four serait à l'origine du percement du four.

Accident

Incendie d'un entrepôt de conditionnement de verre.

N°12210 - 03/01/1998 - FRANCE - 51 - REIMS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12210/>

Dans une verrerie, un feu se déclare dans un entrepôt de 1 550 m², constitué d'une structure et de bardages métalliques, abritant des palettes d'articles en verre. Un garde donne l'alerte. La combustion des palettes en bois génère peu de flammes mais une fumée dense empêche le personnel de pénétrer dans le hangar. L'intervention rapide des pompiers permet de limiter les dommages (quelques palettes et éléments de bardage détruits, installations électriques endommagées). Un radiateur à bain d'huile dans un bureau inoccupé le week-end serait à l'origine du sinistre. Le circuit d'information des personnes extérieures (Préfecture, DRIRE et collectivités locales) a mal fonctionné ; le schéma d'alerte est revu lors de la révision du POI de l'établissement.

Accident

Feu d'un stock de bouteilles en verre palettisées

N°43056 - 22/11/2012 - FRANCE - 71 - CHALON-SUR-SAONE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43056/>

Dans une verrerie, un feu se déclare vers 11 h dans un hangar où sont stockées des bouteilles de verre sur palette en attente d'expédition. Les pompiers du site interviennent et sont renforcés par les pompiers publics. Le feu est éteint avec 4 lances à eau. Sur les 80 000 palettes du stock, une centaine est endommagée ; la structure du hangar est intacte. Le verre est récupéré et refondu. La production n'est pas impactée, les dégâts correspondent à une demi-journée de production de bouteilles de grande série. L'intervention s'achève à 13h30. A la suite d'une enquête menée par l'exploitant, il s'avère qu'un sous-traitant travaillait avec un pistolet à air chaud dans le voisinage du stockage afin de rétracter le housage de produits finis et serait à l'origine du départ de feu.

Accident

Rejet d'hydrocarbures par une verrerie

N°46200 - 29/01/2015 - FRANCE - 33 - VAYRES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46200/>



Des irisations sont observées dans le VERGNE dans la matinée. Des reconnaissances permettent de découvrir la présence d'hydrocarbures dans un fossé recueillant les eaux de la verrerie.

La pollution provient d'un flexible fuyard sur une cuve de fioul domestique. La fuite est arrêtée en fermant la vanne entre l'aire de dépotage et le réseau d'eau pluviale. L'aire est ensuite nettoyée et les eaux pompées. La quantité de fioul déversée n'est pas connue. Des barrages flottants sont déployés sur le ruisseau en sortie d'usine.

Des travaux visant à traiter les eaux de ruissellement du site étaient programmés (création d'un séparateur d'hydrocarbures). Dans l'attente, les eaux sont dirigées vers le réseau des eaux industrielles pour être traitées dans une STEP.

L'inspection des installations classées relève son information tardive, la non-étanchéité de l'aire de dépotage et la non-conformité des rejets d'eaux pluviales.

Une autre pollution du milieu naturel s'était produite quelques jours avant sur le même site (ARIA 46199).

Accident

Coulée de verre en fusion dans une verrerie

N°45699 - 10/09/2014 - FRANCE - 76 - LE HAVRE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45699/>



Dans une verrerie, du verre en fusion s'échappe vers 15h30 d'un four de 250 t. Le POI est déclenché. Le personnel évacue le bâtiment. La ligne de production concernée est arrêtée. La rue menant au site est fermée à la circulation pour faciliter l'intervention des pompiers.

La température du four est maintenue à 1 000 °C pour éviter toute détérioration causée par la solidification du verre. L'eau de refroidissement est récupérée dans une rétention puis réutilisée en circuit fermé. La fuite est arrêtée en figeant le verre. Le four est vidangé le lendemain.

Au final, 100 t de verre se sont écoulées du four. Durant les opérations, un employé est légèrement brûlé.

Accident

Feu de cheminée dans une verrerie

N°42720 - 08/09/2012 - FRANCE - 60 - FEUQUIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42720/>

Un feu se déclare vers 11h15 au sommet de la cheminée en toiture d'un four dans une

verrerie classée Seveso seuil bas. Le personnel évacué. Quelques difficultés sont rencontrées : chef d'équipe de l'atelier non joignable, véhicule d'intervention des pompiers du site ne démarrant pas (batterie). Les secours internes interviennent finalement et sont rejoints par les pompiers publics. L'accès à la toiture est difficile en l'absence d'échelles. Les secours éteignent les flammes avec 1 lance à eau et dégarnissent la cheminée. L'intervention s'achève à 14h15. La ligne de production est arrêtée pour 2 jours, 5 employés sont en chômage technique.

L'exploitant met en place un plan de nettoyage annuel des cheminées avec ramonage et étudie la possibilité d'une pyrolyse du four. Il fait installer des échelles pour accéder au toit, remplace la hotte et le bardage, met en place une collerette pour récupérer les résidus de la cheminée. Les chevêtres des cheminées sont agrandis et renforcés.

Accident

Coulée de verre en fusion dans une verrerie

N°41296 - 16/11/2011 - FRANCE - 59 - MASNIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41296/>

Dans une verrerie soumise à autorisation, un opérateur en poste constate vers 6h20 une rougeur au niveau de l'arrière d'un four. Cette rougeur est liée à un léger passage de verre au niveau d'un joint de réfractaire. Le poste de garde est immédiatement contacté afin d'alerter les secours et déclencher la sirène interne. Des lances incendies sont déployées afin de refroidir le verre pour qu'il durcisse et forme un bouchon. Des jets en pluie à l'aide de plusieurs lances sont réalisés afin de ne pas fragiliser les réfractaires du four ainsi que le bouchon.

Une société spécialisée intervient le lendemain pour réparer le four en la présence des pompiers internes du site. Lors de cette opération, une nouvelle fuite de verre se produit vers 14h20. Celui-ci est maîtrisé avec l'aide des secours externes. Une surveillance du four est mise en place durant la nuit. Les réparations se sont terminées sans encombre le 19/11.

Au vu des différents accidents recensés dernièrement sur son site, l'exploitant se rapproche de la division technique du groupe pour mettre en place une campagne d'inspection de ses fours et envisager éventuellement des actions de prévention ou de réparations.

Accident

Fuite de gaz enflammée et incendie dans une cristallerie

N°40984 - 24/09/2011 - FRANCE - 54 - BACCARAT

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40984/>



Dans une verrerie soumise à autorisation, un départ de feu est repéré à 4h53 au niveau inférieur d'un plancher en bois servant d'assise à un ancien four. Une fuite de gaz est également détectée et se manifeste par des inflammations de poche de gaz à intervalle régulier (quelques secondes). Vers 7 h, craignant un risque d'explosion, l'alimentation en gaz de l'usine est coupée. L'incendie affectant le plancher en bois est circonscrit rapidement. Après vérification de l'installation, l'alimentation en gaz est remise en service vers 9 h.

Les eaux d'extinction sont collectées et envoyées dans une lagune destinée au traitement

des eaux industrielles du site dans l'attente des résultats de leur analyse.

Économiquement, les conséquences de l'incendie sont minimales car l'arrêt pendant 2 h de l'alimentation en gaz de l'usine n'a pas eu d'effet sur le fonctionnement des installations, en particulier les fours de fusion. Près de 50 m² de plancher en bois sont ravagés, 2 conduites souples de gaz sont touchées, un poste de fartage et quelques pièces sont par ailleurs détruits.

L'exploitant n'est pas en mesure de déterminer l'origine et le déroulement de la propagation de l'incendie. En outre, il ne connaît pas avec certitude son réseau de tuyauterie de gaz dans l'usine. La coupure générale de gaz lors de l'accident a ainsi été privilégiée faute de trouver l'organe de sectionnement de la canalisation fuyarde.

A titre de mesures correctives, l'industriel envisage d'expertiser et de mettre à jour le réseau de gaz de l'usine, ainsi que de faire rechercher les causes du feu par un organisme spécialisé.

Accident

Éventration d'un four contenant du verre en fusion

N°37493 - 15/11/2009 - FRANCE - 16 - CHATEAUBERNARD

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37493/>



Dans une usine fabriquant du verre creux, 7 t de verre en fusion s'écoulent d'un four à la suite d'une percée latérale d'une paroi. Le four est aussitôt mis à l'arrêt. Le verre se répand vers une fosse de récupération située sous le four. Les pompiers refroidissent le four à l'aide de lances incendie et transportent à l'hôpital un employé victime d'un malaise.

Le four est réparé par mise en place d'un nouveau bloc réfractaire au-dessus du bloc usé. L'activité de l'usine reprend 2 h après la survenue de la coulée de verre. Le four est toutefois maintenu sous surveillance. A la suite de l'incident, l'exploitant vérifie l'ensemble des parois du four par sondage et recycle le verre écoulé.

Accident

Coulée de verre dans un four.

N°34660 - 29/05/2008 - FRANCE - 63 - PUY-GUILLAUME

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34660/>

Une coulée de verre non désirée se produit vers 9 h au niveau de l'un des fours d'une verrerie. Cet événement survient lors de la vidange d'un four en vue de sa réfection partielle. Cette intervention, sous-traitée à une société spécialisée, débute vers 5h20 et se déroule normalement avec l'évacuation du verre en fusion depuis le four vers la rétention située en contrebas à l'extérieur d'un bâtiment. La maîtrise de la coulée est assurée par le réglage du débit de verre sortant des 2 trous de coulée réalisés dans le bas de la cuve du four.

Vers 7 h, un premier incident se produit après décision d'augmenter le débit de coulée de verre qui provoque l'enverrage de la goulotte servant à canaliser le flux vers la fosse de rétention ; cet enverrage résulte d'un flux de verre trop important au regard du dimensionnement de la goulotte, le flux de liquide passant alors par dessus cette goulotte. L'incident est rapidement maîtrisé par les équipes de la société spécialisée en positionnant

un bouchon pour arrêter la vidange du four. L'opération de vidange reprend après évacuation du verre dans la goulotte et réchauffage des points de coulée pour fondre le verre solidifié.

Cependant, une difficulté est rencontrée pour enlever le bouchon obstruant l'un des points de coulée. Un fort débit de verre dans la goulotte ainsi créé ne peut être maîtrisé à temps. Le verre coule hors du système de canalisation le long des parois du four menaçant la structure supportant l'ouvrage. En surveillance permanente pendant l'opération de coulée, les services de secours de l'usine interviennent pour refroidir le verre. Pour disposer de moyens plus importants, le Plan d'Opération Interne est ensuite déclenché à titre préventif.

Les personnels non impliqués dans l'intervention et travaillant dans le secteur du four, sont dirigés vers des lieux sécurisés. Les pompiers complètent le dispositif de refroidissement (arrosage avec de l'eau) du verre en coulée et des structures du four pour garantir leur stabilité.

La coulée est stoppée vers 11 h à l'aide de lances à eau. Aucun blessé n'est recensé, seuls quelques dégâts sur les installations techniques sont observés : alimentation des fluides, gaines électriques. Sur le plan environnemental, 10 m³ d'eaux de refroidissement chargées d'un peu d'hydrocarbures et véhiculées par le réseau pluvial, ont débordé de la station d'épuration du site.

Une fois la situation maîtrisée, la coulée du four reprend en début d'après midi et se termine le 30/05 vers 9 h.

Accident

Intoxication par de l'oxyde de carbone.

N°19764 - 29/01/2001 - FRANCE - 60 - FEUQUIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19764/>



Dans une fabrique de bouteilles décorées, un défaut d'extraction des gaz de combustion d'un four provoque le dégagement d'oxyde de carbone intoxiquant 15 salariés. Toutes les victimes sont traitées sur place avec des masques à oxygène puis hospitalisées pour contrôle. L'une d'entre-elle, victime d'un malaise, a du être placée en caisson hyperbare ; les autres regagnent leur domicile en fin de journée.

Accident

Feu d'entrepôt

N°49253 - 12/02/2017 - FRANCE - 51 - REIMS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49253/>

Vers 23 h, un feu se déclare dans un entrepôt à structure métallique contenant 4 000 m² de palettes de verre. L'incendie se propage à un second bâtiment. Les pompiers créent des exutoires avec beaucoup de difficultés. Les services du gaz et de l'électricité ainsi que l'astreinte de la ville sont sur place. Une déviation est mise en place.

Des centaines de milliers de bouteilles de verre sont détruites.

L'entrepôt est situé à l'écart des habitations et l'endroit est facile d'accès la nuit. L'entreprise avait subi d'autres incendies par le passé (ARIA 45555).

Accident

Coulée de verre en fusion dans une verrerie.

N°46762 - 25/06/2015 - FRANCE - 42 - VEAUCHE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46762/>



Deux coulées de 80 t de verre en fusion s'échappent vers 9h20 du four d'une verrerie. Un important panache de fumée se dégage. Les pompiers refroidissent l'installation. Ils transportent à l'hôpital un employé incommodé par les fumées. Les coulées sont stoppées. Les secours quittent les lieux vers 13 h.

Accident

Fuite d'acétylène.

N°28286 - 11/10/2004 - FRANCE - 42 - RIVE-DE-GIER

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28286/>



Une fuite d'acétylène se produit dans une verrerie lors du raccordement d'un cadre de 8 bouteilles de 6 Nm³ au réseau de distribution usine. La fuite située sur la vanne d'ouverture de l'une des bouteilles ne peut être stoppée. Un risque d'explosion est redouté, 48 bouteilles similaires se trouvant à proximité. Un périmètre de sécurité de 500 m est mis en place ; 2 écoles, 1 crèche, 2 magasins et les riverains du site (soit 300 personnes) sont évacués. La limitation de la circulation, ajoutées aux travaux effectués sur la route nationale proche, génèrent d'importants embouteillages. Les secours arrosent le cadre qui fuit durant plus de 4 h, puis les bouteilles sont placées dans des bacs remplis d'eau jusqu'à vidange complète. Le dispositif de sécurité est levé 6 h après le début de l'alerte. Aucune conséquence humaine ou environnementale n'est à déplorer. La percussion des vannes des bouteilles sur la partie supérieure du cadre, probablement lors du transport, du chargement ou du déchargement, serait à l'origine de la défaillance de la vanne ; de part la conception du cadre, les bouteilles pouvaient en effet se déplacer verticalement dans ce dernier.

Accident

Fuite de fioul dans une verrerie

N°52032 - 07/08/2018 - FRANCE - 42 - VEAUCHE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52032/>



Vers 7h45, un déversement de 4 000 l de fioul se produit dans une verrerie soumise à autorisation. L'alerte est donnée par les employés. Le fioul se déverse sur le sol puis en partie dans le Petit VOLVON. L'entreprise met en place des moyens de confinement. Les pompiers interviennent en installant des barrages flottants et des produits absorbants. Le déversement est dû à une mauvaise manoeuvre sur une vanne.

Accident

Surchauffe d'un four dans une verrerie

N°51636 - 24/05/2018 - FRANCE - 59 - MASNIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51636/>

Vers 23h20, un four de production contenant 80 t de verre en fusion à 1 200°C se retrouve en surchauffe dans une verrerie. Les pompiers procèdent au refroidissement du four sur 2 niveaux. Une odeur de gaz naturel est ressentie dans les locaux, toutefois les relevés d'explosimétrie se révèlent négatifs. A 1 h, la production est mise à l'arrêt. Selon la presse, la surchauffe du four serait liée à des micro-coupures électriques qui auraient empêché son refroidissement.

Accident

Coulée de verre en fusion dans une verrerie

N°50840 - 26/12/2017 - FRANCE - 42 - VEAUCHE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50840/>



Vers 23h50, 600 t de verre en fusion s'échappent en partie haute d'un four dans une verrerie. L'exploitant déclenche son POI. Un employé est brûlé au second degré. Les pompiers, ainsi que le personnel d'intervention interne, refroidissent le verre en fusion à l'aide de 5 lances. Vers 6 h, la situation est sous contrôle. Des travaux sur des blocs réfractaires sont effectués par des spécialistes de l'établissement.

Accident

Coulée de verre en fusion dans une verrerie

N°46697 - 02/06/2015 - FRANCE - 42 - VEAUCHE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46697/>

Du verre en fusion s'échappe vers 22h50 au niveau d'un brûleur d'un four dans une verrerie. Le personnel arrose le produit qui coule dans un premier temps. Les pompiers arrivent en renfort. La situation revient à la normale à 12 h. Les eaux d'arrosage sont traitées dans la station d'épuration du site.

Accident

Coulée de verre en fusion dans une verrerie industrielle

N°46053 - 13/12/2014 - FRANCE - 71 - CHALON-SUR-SAONE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46053/>

Vers 12 h, du verre en fusion s'échappe d'un four de 600 t dans une verrerie. Le personnel non indispensable à la poursuite des opérations évacue le site. L'alimentation du four en verre est arrêtée. Les secours refroidissent les parois du four pour colmater la fuite. Le personnel du site se charge du refroidissement interne du four.

Accident

Chute d'une cheminée d'une verrerie

N°44723 - 24/12/2013 - FRANCE - 76 - LE TREPORT

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44723/>

Les haubans de la cheminée d'extraction des fumées de four d'une fonderie se rompent. La cheminée tombe sur un toit métallique et provoque une fuite d'eau. L'atelier en-dessous étant à l'arrêt pour les fêtes de fin d'année, l'activité n'est pas perturbée. Des pompiers spécialisés dans les interventions en milieux périlleux sécurisent les lieux.

Accident

Incendie dans une verrerie

N°44634 - 25/11/2013 - FRANCE - 33 - VAYRES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44634/>



Dans une verrerie, un feu se déclare vers 12h30 à la suite de la chute d'un récipient de verre en fusion. Les flammes endommagent une machine puis se propagent à la toiture. Les pompiers internes éteignent l'incendie avant l'arrivée des secours externes. Les eaux d'extinction sont dirigées vers la station d'épuration du site. La fumée incommode 2 employés et un 3ème est légèrement brûlé. L'outil de travail est préservé.

Accident

Coulée de verre en fusion dans une verrerie

N°43713 - 20/04/2013 - FRANCE - 59 - MASNIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43713/>

Une coulée de verre en fusion se produit vers 19 h depuis un four d'une verrerie. Le personnel et les pompiers refroidissent le verre à l'aide de lances à eau et colmatent ainsi la fuite. L'intervention s'achève vers minuit. Le four est mis en sécurité pour le week-end. La production n'est pas perturbée.

Accident

Incendie dans une verrerie

N°41036 - 02/10/2011 - FRANCE - 16 - CHATEAUBERNARD

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41036/>



Dans une verrerie, des résidus de matières combustibles se trouvant en partie basse d'une charpente métallique au-dessus d'un four prennent feu vers midi. Le personnel éteint les flammes avec 3 lances à eau, le bâtiment n'est pas évacué. De la fumée continue à se dégager. Les pompiers publics déploient 3 lances et rencontrent des difficultés d'accès à la charpente métallique. Ils demandent le renfort d'un groupement d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) pour déterminer le point d'attaque le plus efficace. Ils refroidissent ensuite 600 m² de toiture depuis 1 échelle. Le bilan est d'un employé légèrement intoxiqué par les fumées et d'un pompier victime d'un coup de chaud.

Le sinistre n'a pas eu d'impact sur l'outil de production. Un organisme spécialisé procède au contrôle de la structure métallique 3 jours après et constate que cette dernière n'est pas endommagée. L'origine de l'incendie, initialement attribuée à un défaut électrique (câble de luminaire), reste indéterminée.

Accident

Feu de four industriel dans une verrerie.

N°39224 - 04/11/2010 - FRANCE - 80 - BOUILLANCOURT-EN-SERY

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39224/>

Dans une verrerie soumise à autorisation, un échauffement anormal se produit vers 16 h sur l'un des fours d'une chaîne de laquage. L'exploitant alerte les pompiers. Aucune flamme n'est cependant observée, et à l'arrivée des secours, l'incident est déjà en phase de régression. La zone suspecte est refroidie. L'opération de refroidissement est réalisée par brumisation durant 2 à 3 minutes. A la suite de l'événement, l'exploitant prévient le constructeur de la machine incriminée. Ce dernier se déplace sur le site afin de mener les actions correctives nécessaires.

Accident

Fuite d'oxygène.

N°35554 - 23/06/2008 - FRANCE - 76 - LE TREPORT

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35554/>



Une fuite d'oxygène se déclare vers 17 h dans une verrerie. Une entreprise extérieure intervenant sur le site signale au gardien la présence de vapeur au niveau du dépotage des cuves d'oxygène.

Les pompiers internes mettent en place une lance par précaution et un périmètre de sécurité avant de constater que la soupape de surpression du réservoir est restée ouverte. Les pompiers externes basculent une vanne pour by-passer la soupape de surpression et passer sur la soupape de sécurité de l'installation.

La fuite est maîtrisée à 19 h. L'entreprise extérieure qui gère la station d'oxygène (4 cuves de capacité unitaire de 50 m³) est prévenue et se rend sur les lieux vers 20h30 pour changer la soupape.

Accident

Feu de verrerie

N°30599 - 09/09/2005 - FRANCE - 59 - MASNIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30599/>



Dans une usine de fabrication de verre creux, un feu se déclare la nuit dans un bâtiment de 300 m² abritant divers stocks (palettes, cartonnages, diluants et peintures), ainsi que 2 machines de décoration du verre. Un risque d'explosion de gaz est redouté à la suite du grippage d'une vanne de barrage, lorsque la flamme d'une fuite de gaz enflammée au niveau d'une soupape de sécurité est soudainement soufflée. Finalement, une 2ème vanne, située en amont de l'alimentation de l'un des fours du site, permet de couper l'alimentation en gaz et d'écartier tout risque d'explosion. Les différents foyers de l'incendie sont éteints après 3 h d'intervention. Le bâtiment est détruit, mais l'incendie n'aura pas d'incidence sur la production principale de l'usine.

Accident

Pollution des eaux de surface par du fuel

N°30523 - 17/07/2005 - FRANCE - 70 - PASSAVANT-LA-ROCHERE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30523/>



Dans une verrerie, une fuite de fioul léger se produit sur une canalisation métallique enterrée, connectée à 3 cuves servant à l'alimentation des fours et représentant un volume total de 45 m³. L'hydrocarbure pollue les rejets aqueux de l'entreprise et la MORTE EAU. Un barrage flottant est mis en place sur la rivière et des produits absorbants sont épandus pour limiter la propagation de la pollution. Aucune conséquence sur la faune aquatique n'est relevée, moins de 1 m³ d'hydrocarbures serait impliqué. Une très forte corrosion de la canalisation est à l'origine de l'accident. L'inspection des installations classées constate les faits. Les 3 cuves de fioul sont remplacées par une autre cuve enterrée disponible sur le site. Pour ce faire, les 3 cuves sont vidangées via une canalisation aérienne provisoire et les gravats pollués sont stockés en fûts dans l'attente de leur enlèvement pour traitement par une entreprise spécialisée.

Accident

Pollution des eaux

N°25475 - 14/08/2003 - FRANCE - 63 - PUY-GUILLAUME

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25475/>



La gendarmerie alerte le responsable d'une verrerie après avoir été informée d'une pollution de la CREDOGNE en aval de la station d'épuration de l'établissement. L'eau de la rivière est de couleur blanchâtre et des poissons morts sont visibles jusqu'au confluent avec la DORE (distante de 400 m). Les rejets de la station dans la CREDOGNE sont arrêtés et détournés vers une rétention interne. Les enregistrements en continu du pH (alarme à 5,5) et de la température (alarme à 30 °C) indiquent que les rejets sont restés dans les normes malgré une baisse du pH à 5,7. Ces mesures conformes n'ont pas déclenché l'alarme, le technicien chargé de la station modifie les réglages pour en optimiser le traitement. Le lendemain, les effluents de la station sont à nouveau rejetés dans la CREDOGNE, les eaux usées stockées dans la rétention interne étant redirigées vers la station. Aucune nouvelle pollution du milieu naturel n'est constatée en aval du rejet. Les procédés de traitement étant physico-chimique pour abattre la DCO et les MES, la pollution en entrée de la station n'a pas entraîné un arrêt durable de celle-ci. La capacité du bassin interne (250 m³) a permis de récupérer la totalité des eaux (125 m³) pendant la durée du dysfonctionnement de la station, l'incident n'a ainsi pas entraîné d'arrêt de la production. En raison de la sécheresse, la CREDOGNE se trouvait à son débit d'étiage lors de l'incident, l'important débit des effluents aqueux de la station d'épuration a ainsi provoqué une mortalité piscicole conséquente de l'exutoire jusqu'au confluent avec la DORE. La pollution de la CREDOGNE a pour origine un dysfonctionnement de la station d'épuration de l'établissement. Deux hypothèses sont avancées : une augmentation des rejets de lubrifiants-process (huiles minérales essentiellement) depuis le démarrage d'un nouveau four et le rejet de boues (phosphates acides) générées par le nettoyage de la chaudière productrice de vapeur par une société spécialisée. Les résultats de l'auto-surveillance font apparaître des non-respects des normes de rejets fixées par arrêté préfectoral complémentaire, l'Inspection des installations classées propose au préfet un arrêté de mise en demeure visant au respect de ces prescriptions.

Accident

Incendie sur stockage de palettes de bouteilles de verre.

N°19970 - 07/12/2000 - FRANCE - 63 - PUY-GUILLAUME

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19970/>

Dans une verrerie, un incendie détruit 200 palettes de bouteilles de verre dans un entrepôt. Un vent violent sous le hangar de stockage a attisé un feu couvant pendant 8 h sur une palette sortie de la machine d'emballage sous film plastique (thermorétractable) utilisant des flammes nues. L'exploitant met en place des détecteurs de flammes avant stockage et étudie un système de housage sans flammes nues.

Accident

Incendie dans un four.

N°19728 - 25/06/2000 - FRANCE - 16 - COGNAC

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19728/>



Dans une verrerie, un incendie se déclare au niveau d'un four. Une épaisse fumée noire, provoquée par la combustion des câbles, envahit le site et intoxique quelques employés. L'incendie provoque également l'arrêt total des 3 fours et stoppe l'alimentation en eau qui sert au contrôle de la température. Les pompiers déploient un important dispositif hydraulique (déroulement de 2 km de tuyaux depuis l'usine jusqu'à la CHARENTE pour assurer une alimentation de secours en eau). Un court-circuit dans un transformateur serait à l'origine de l'incendie.

Accident

Incendie dans un stockage de bouteilles.

N°15864 - 30/06/1999 - FRANCE - 51 - REIMS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15864/>

Dans un entrepôt d'une verrerie, un incendie détruit plus de 2 000 bouteilles stockées sur des palettes sur 3 niveaux. Les pompiers utilisent 110 m³ d'eaux d'extinction évacuées dans le réseau d'eaux pluviales. Des analyses sont effectuées. L'exploitant fait vérifier l'état des structures métalliques et des installations électriques (éclairage). La police effectue une enquête en privilégiant un acte de malveillance car 2 foyers distincts ont été observés et cet incendie fait suite à 2 autres survenus les 18 et 28 juin mais rapidement maîtrisés par les équipes de sécurité du site. Le préjudice est évalué à 2 MF.

Accident

Fuite d'une canalisation de fuel.

N°14362 - 09/11/1998 - FRANCE - 60 - FEUQUIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14362/>



Dans une verrerie, une canalisation alimentant un four se fissure sur quelques millimètres. Le fioul s'accumule au niveau de la fuite dans une galerie technique sous chaussée, une partie se déversant dans le réseau des eaux pluviales de l'usine. Le service d'intervention interne cherche à contenir les hydrocarbures dans un périmètre limité et vérifie que le

réseau communal n'est pas atteint. Du fioul étant à nouveau présent dans le réseau usine le lendemain (pluies durant la nuit), l'exploitant demande l'intervention des pompiers. L'usine est isolée du réseau communal avec un obturateur pneumatique et une motopompe oriente les eaux susceptibles d'être polluées vers un bassin de rétention. Une société nettoie la galerie.

Accident

Feu de transformateur électrique dans une verrerie.

N°45376 - 17/06/2014 - FRANCE - 16 - CHATEAUBERNARD

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45376/>



Vers 10h30, un feu électrique se déclare sur un transformateur dans un local haute tension au niveau d'un four d'une verrerie (four n°3). Le système de sprinklage se déclenche et le personnel évacue le bâtiment. Les secours utilisent 2 lances et arrêtent les 2 autres transformateurs contigus. L'incendie est éteint à 11h30.

Un salarié d'une société extérieure qui réalisait des thermographies au moment des faits, est légèrement brûlé au bras. Le four n°3 est mis à arrêt, les autres fours de l'usine sont arrêtés avant de redémarrer dans l'après midi.

Selon l'exploitant, l'origine du sinistre serait liée à une opération de maintenance préventive sur un disjoncteur du local technique. La cause reste néanmoins indéterminée. Une expertise réalisée sert de base pour définir des actions correctives.

Accident

Feu dans une verrerie

N°39162 - 25/10/2010 - FRANCE - 62 - WINGLES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39162/>



Dans une verrerie soumise à autorisation, un feu se déclare sur une ligne de fabrication vers 14h30 au niveau d'une machine. Les équipes de secours internes éteignent l'incendie en 20 min, avant l'arrivée des pompiers. Les secours transportent à l'hôpital un employé présentant un taux de CO élevé et 2 autres pour choc émotionnel. La zone est mise en sécurité. Un nettoyage complet de la machine est réalisé le 02/11. Quelques gouttes de verre se seraient enflammées et les flammes se seraient propagées le long des parois graissées de la machine.

A la suite du sinistre, l'exploitant optimise le fonctionnement de 2 motopompes du réseau incendie. Il planifie un entretien préventif de ses lances monitors et prévoit de développer les appoints d'eau sur son site.

Accident

Feu de bâtiment industriel

N°38115 - 29/04/2010 - FRANCE - 76 - AUMAËLE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38115/>

Un feu se déclare vers 23h30 dans un bâtiment industriel. Une soixantaine de pompiers

déploie un dispositif important et coupe la RD 49. La présence de bois, de solvants et d'emballages complique l'intervention. L'extinction se poursuit toujours à 5 h quand des engins de chantier commencent à déblayer les lieux. Des moyens hydrauliques d'extinction opèrent par intermittence à 13h30. Le déblaiement s'achève à 18h15. Une équipe de pompiers reste en surveillance, puis considère le feu éteint, permettant ainsi la réouverture de la D 49. Une entreprise locale se charge du déblaiement et du tri des déchets : verre, métal (composants de meubles mais aussi du bâtiment - bardage, poutre...), bois et cartons calcinés.

Les entrepôts des 2 entreprises représentant une surface de 3 000 m² sont détruits. Un mur coupe-feu a permis de préserver les outils de production et les locaux administratifs, mais 46 personnes sont en chômage technique pour l'entreprise de verre et 9 pour celle d'ameublement.

La foudre serait à l'origine du sinistre. En effet, 47 points d'impact ont été relevés sur la commune. Toutefois, il ne peut être établi si l'accident a été provoqué par un impact de foudre directement sur le bâtiment ou sur le réseau électrique.

Accident

Incendie d'une machine de fabrication de verre creux

N°51241 - 16/03/2018 - FRANCE - 94 - SUCY-EN-BRIE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51241/>



Vers 2h15, un feu se déclare sur une machine de fabrication de flacons de verre à usage pharmaceutique au premier niveau d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de flacons en verre. Les secours évacuent 40 employés. Une personne est légèrement intoxiquée. La toiture est brûlée sur 200 m. La chute d'un verre en fusion sur la machine est à l'origine du sinistre.

Accident

Explosion dans une verrerie

N°50145 - 19/07/2017 - FRANCE - 60 - FEUQUIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50145/>



Vers 8h30, une explosion se produit lorsqu'un opérateur ouvre une vanne sur le réseau d'hydrogène d'une verrerie. L'opérateur souffre d'une brûlure à l'avant-bras et deux autres employés sont choqués par le souffle. Les trois victimes sont conduites à l'hôpital pour des examens. Le réseau impliqué est purgé.

Accident

Coulée de verre en fusion dans une verrerie

N°46602 - 08/05/2015 - FRANCE - 59 - MASNIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46602/>

Dans une verrerie, vers 14 h, la suite d'un débordement, 5 t de verre en fusion (1 300 °C) débordent d'une cuve de four. Les équipiers de première intervention et les pompiers

arrosent la coulée pour la solidifier.

Accident

Dysfonctionnement de la STEP d'une verrerie et pollution des eaux

N°46199 - 27/01/2015 - FRANCE - 33 - VAYRES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46199/>



Une pollution est observée vers 17 h sur le VERGNE. Les reconnaissances permettent de découvrir de la mousse blanchâtre provenant du point de rejet de la station de traitement des eaux d'une verrerie. L'exploitant ferme une vanne pour mettre fin à l'écoulement. La mousse semble provenir d'un dysfonctionnement lors de l'étape de floculation/coagulation du traitement des eaux usées du site.

L'inspection des installations classées relève la non-conformité des rejets en sortie de la station.

Le même jour, une fuite sur un flexible de fioul entraîne une pollution du milieu naturel (ARIA 46200).

Accident

Feu dans une verrerie

N°45555 - 05/08/2014 - FRANCE - 51 - REIMS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45555/>

Dans une verrerie, un feu se déclare dans un stockage sous auvent/chapiteau non loin d'un entrepôt de stockage soumis à autorisation (rubrique 1510). L'absence d'alimentation de 2 poteaux incendie sur le site fait perdre 20 min aux secours dans l'attaque de l'incendie. En outre, plusieurs ouvrants de désenfumage ne peuvent être ouverts. La fumée s'accumule et limite la vision des secours.

Les pertes en marchandises (produits finis) sont importantes : 2 millions de bouteilles sont mis au rebut et 4 millions de bouteilles sont soit reconditionnés, soit également mis au rebut. La piste d'un acte de malveillance est privilégiée. Cet incendie fait suite à 2 autres départs de feu ayant eu lieu sur le site en 2013.

Accident

Incendie dans une verrerie

N°45490 - 15/07/2014 - FRANCE - 54 - BACCARAT

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45490/>

Un feu se déclare vers 6h30 dans un aspirateur à poussière sur le site d'une verrerie. L'alarme de la détection incendie se déclenche. Les secours évacuent les 22 employés. Les pompiers éteignent le sinistre avec 1 lance à eau. Durant leur intervention, les aspirations sur les postes de fartage sont arrêtées.

Le procédé de fartage des pinces de verriers pouvant générer des particules incandescentes serait à l'origine du départ de feu.

Les eaux d'extinction sont récupérées dans le bassin de décantation du site. L'autosurveillance des effluents du site ne détecte par ailleurs aucune anomalie.

Accident

Coulée de verre dans une verrerie

N°41928 - 27/03/2012 - FRANCE - 16 - CHATEAUBERNARD

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41928/>

Les pompiers interviennent à 0h30 pour une coulée de verre en fusion depuis un four dans une verrerie. La coulée se dirige vers le sous-sol qui est évacué, l'activité de l'usine n'est pas perturbée. Le verre est arrosé avec 4 lances à eau (2 de l'usine et 2 des pompiers). En raison de la chaleur, les intervenants se relaient fréquemment. Le personnel de maintenance répare le four. Le verre est figé à 1h45.

Accident

Incendie dans une verrerie

N°42059 - 27/10/2011 - FRANCE - 42 - SAINT-ROMAIN-LE-PUY

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42059/>

Dans une verrerie soumise à autorisation, un feu sur une machine de fabrication de verre se propage aux superstructures au-dessus. L'alarme incendie se déclenche et les pompiers internes éteignent rapidement l'incendie. Les secours externes arrivent après l'extinction et restent en observation. Aucun équipement n'est détruit et la production de la ligne concernée redémarre peu de temps après.

L'utilisation d'un jet d'eau par l'opérateur pour éteindre un début d'incendie à la suite d'un enverrage (verre en fusion qui tombe sur la machine au lieu d'entrer dans le moule), conjuguée à la présence d'huile sur la machine aurait provoqué la propagation du feu.

A titre de mesures correctives, l'exploitant entreprend de :

- nettoyer régulièrement les machines;
- mieux répartir les extincteurs et autres équipements d'extinction;
- améliorer la perception des sirènes d'alerte;
- moderniser les lances RIA.

Accident

Rejet de boues dans le réseau d'eaux usées d'une entreprise, provoquant l'émanation d'ammoniac.

N°35312 - 06/10/2008 - FRANCE - 77 - COULOMMIERS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35312/>



Vers 10h30, de fortes odeurs d'ammoniac (NH3) incommodent le personnel d'une entreprise de fabrication de verre. La société stoppe son activité pendant 1h30 et 3 employés sont évacués. Les pompiers effectuent des mesures et relèvent au plus haut une concentration de 120 ppm dans les égouts ainsi qu'un pH de 10,5 et une atmosphère saturée en ammoniac dans les postes de relevage. L'exploitant informe les secours d'un problème technique survenu durant le week-end et ayant provoqué le rejet de 70 m³ de

boues dans le réseau d'eaux usées. Les postes de relevage sont mis en ventilation forcée ; 1 entreprise spécialisée cure le réseau sur 500 m, pour retirer les boues. Les pompiers effectuent des relevés dans le réseau et au niveau de la station d'épuration le 08/10/08 et ne constatent pas de valeurs anormales. Selon la presse, le siphon d'une douche non utilisée serait à l'origine de l'incident.

Accident

Départ de feu sur la charpente en bois d'un bâtiment.

N°32167 - 28/03/2006 - FRANCE - 16 - COGNAC

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32167/>

Un feu se déclare sur la charpente en bois dans les combles d'un bâtiment en rénovation abritant au rez-de-chaussée les laboratoires de l'usine et au 1er étage des locaux vides. Le sinistre dégage une épaisse fumée qui contraint l'exploitant à limiter l'activité de la zone déchargement des camions et à arrêter une ligne de fabrication de bouteilles durant 1 h. Les pompiers doivent découper le faux-plafond garni de laine de verre avant d'intervenir. Le tronçonnage d'une gaine métallique lors de travaux d'entretien aurait généré une étincelle à l'origine du départ de feu. L'usine a connu 1 semaine plus tôt un départ de feu sur un câble électrique (ARIA 32 166).

Accident

Fuite sur un four de fabrication

N°31259 - 11/01/2006 - FRANCE - 30 - VERGEZE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31259/>

Dans une verrerie, une coulée de verre en fusion se produit dans la nuit, sur un four d'une capacité de 700 t, 4h45 après une première coulée moins importante colmatée par le personnel. Les pompiers alertés refroidissent l'écoulement tandis que le niveau du four est abaissé. De 3 à 4 m³ de verre sont ainsi déversés dans la rétention associée au four. La fuite est colmatée 2h après sa détection mais le four reste sous surveillance jusqu'à la fin de la journée. La production est ralentie jusqu'à ce que l'expertise du four soit effectuée. La fissuration du four est survenue 10 h après qu'une panne d'alimentation électrique générale ait perturbé le fonctionnement de l'installation : arrêt de la chauffe et du refroidissement du four, mise en tirée réduite... Cette coupure d'alimentation électrique générale s'était alors accompagnée d'un dysfonctionnement de l'alimentation de secours du site.

Accident

Coulée de verre accidentelle

N°30644 - 16/09/2005 - FRANCE - 51 - REIMS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30644/>

Une coulée de 250 t de verre en fusion se produit sur un four d'une usine de fabrication de verre creux, à la suite du percement d'un bloc réfractaire à proximité du siphon au pied du 1er bloc de cuve. L'intervention des employés, la mise en action des lances incendie, ainsi que l'arrêt des équipements et des installations électriques de l'atelier permettent d'éviter l'embrasement des structures de l'établissement. La coulée se termine 2 h après l'arrivée des pompiers. La totalité du verre est retenue dans la rétention associée au four. Le dispositif hydraulique est maintenu jusqu'au lendemain matin. Les pompes de relevages

internes ayant été progressivement obstruées par les fines de verres, une société spécialisée pompe les eaux de refroidissement, accumulées au sous-sol et les évacue vers le bassin de confinement de l'usine. Elles seront ensuite traitées par la station de traitement des eaux usées du site (50 m³). L'usure des réfractaires en point bas du four, liée à sa fin de vie, est à l'origine de l'accident. Le four est définitivement arrêté, la fin de son exploitation était par ailleurs programmée avant 3 mois. Aucune mesure de chômage technique n'est envisagée, mais des procédures de licenciement sont engagées.

Accident

Coulée de verre en fusion

N°28590 - 17/11/2004 - FRANCE - 60 - FEUQUIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28590/>



Dans une verrerie, 1 t de verre en fusion s'écoule à l'extérieur d'un four à la suite de la défaillance d'un joint situé à 5 m du sol. Le four accidenté qui est situé dans le bâtiment de production, contient 200 t de verre. Les pompiers mettent en place un dispositif de refroidissement pour créer un bouchon qui stoppe la fuite. Son obturation définitive est obtenue 10 h plus tard, le temps pour l'exploitant de créer une pièce de réparation. Le bilan fait état d'un pompier blessé à la suite d'une chute qui est hospitalisé. L'activité de l'entreprise n'est pas impactée.

Accident

Rupture d'une paroi d'un four sodo-calcique.

N°26362 - 05/12/2003 - FRANCE - 76 - VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26362/>



Dans une verrerie, la paroi d'un four sodo-calcique d'une capacité de production de 4 t/j se rompt. Trois à quatre tonnes de verre en fusion se déversent dans une goulotte mise en place préventivement. La rupture de la paroi s'est produite au niveau d'un point d'usure qui avait été signalé préalablement. Ce four devait faire l'objet d'un arrêt technique la semaine suivante. Les eaux d'extinction incendie ne sont pas recueillies sur le site mais évacuées par les canalisations de récupération des eaux industrielles et rejetées sans analyse dans la rivière voisine après passage par un débourbeur/déshuileur.

Accident

Feu sur une tour de refroidissement.

N°20385 - 23/04/2001 - FRANCE - 42 - VEAUCHE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20385/>

Dans une verrerie, une entreprise extérieure intervient pour démanteler une tour de refroidissement hors service se trouvant à proximité d'une cuve de stockage de fioul lourd. Afin de vérifier la nature des matériaux situés à l'intérieur de la tour, le démontage des boulons d'un ventilateur doit permettre de créer un passage. Le déboulonnage mécanique s'avérant difficile, l'opérateur décide de les couper au chalumeau. Le feu se déclare alors à l'intérieur de la tour et les flammes prennent rapidement de l'importance par le tirage naturel de la tour. L'emploi d'un extincteur disponible sur le chantier s'avère inefficace, les

parties enflammées étant inaccessibles. Un employé de l'usine déclenche l'alarme incendie. Les pompiers internes interviennent avec 1 lance à mousse sur l'incendie et une autre en protection de la cuve de fuel. L'incendie éteint, une lance à eau est utilisée pour refroidir le calorifuge de la cuve déformé par la chaleur. Aucune fuite ne s'est produit. Quelques dizaines de m³ d'eaux d'extinction ont été dirigées vers la station interne de traitement des eaux. La vérification des installations a montré que l'intérieur de la tour était garni de plastique alors que les autres tours du site sont garnies d'inox et que la propagation du feu s'est faite par des joints situés autour de chaque tôle de la structure.

Accident

Coulée de verre.

N°15708 - 28/06/1999 - FRANCE - 76 - HODENG-AU-BOSC

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15708/>

Dans une verrerie, plusieurs dizaines de tonnes de verre à 1 600°C se déversent dans un bac de rétention durant une dizaine d'heures à la suite d'une perforation évaluée à 1 dm² de la sole d'un four de 62 t/j. Une usure prématurée de la paroi inférieure du four au niveau d'un bouilleur, partie utilisée pour injecter de l'air dans le verre fondu pour améliorer son affinage, serait à l'origine du percement du réfractaire. L'équipe d'intervention d'urgence de l'usine et les pompiers arrosent la coulée pour la refroidir et la solidifier. Aucune victime n'est à déplorer et les dommages matériels sont limités (équipements électriques endommagés localement, etc.). Le four est réparé dans les 8 jours suivants.

Accident

Incendie sur une machine de fabrication de bouteilles en verre.

N°16465 - 20/06/1999 - FRANCE - 88 - GIRONCOURT-SUR-VRAINE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16465/>



Un incendie se déclare sur une machine de fabrication de bouteilles en verre. Il se propage à la charpente et sous la toiture dont les plaques translucides brûlent en se désagrégant et entraînent la chute de matière enflammée autour de la cabine de contrôle. Un des opérateurs tente en vain de maîtriser le feu à l'aide d'un extincteur, un autre déclenche l'alerte incendie usine. Le chef d'atelier arrête le fonctionnement de l'installation par action de l'arrêt coup de poing. Le feu est maîtrisé en 10 min par mise en batterie de 3 RIA puis de 2 autres lances par une équipe de 2ème intervention. Un opérateur est blessé en brisant une vitre de la cabine pour en sortir. La production est arrêtée pendant 7 h. L'éclatement d'un bocal d'huile sur le circuit d'air, soumis à des températures élevées, a provoqué l'arrêt d'un équipement par manque de pression entraînant une accumulation de verre puis l'inflammation du dépôt huileux. L'emplacement et/ou la matière constituant le bocal seront revus.

Accident

Effondrement d'un silo de verre pilé.

N°14716 - 18/01/1999 - FRANCE - 01 - LAGNIEU

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14716/>



Dans une usine d'emballages, un silo contenant 600 t de verre pilé s'effondre. Un risque d'écroulement d'autres parties de l'usine est redouté. Deux personnes sont légèrement blessées. L'activité de l'établissement est réduite de 75 %. Des travaux de modification seraient à l'origine de l'accident.

Accident

Feu de palettes.

N°15061 - 30/11/1998 - FRANCE - 88 - GIRONCOURT-SUR-VRAINE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15061/>

Dans une verrerie, un stock de palettes de produits finis prend feu. Un employé se rendant à son travail aperçoit de la fumée, note que l'incendie se propage dans le stockage et donne l'alerte. Les secours sur les lieux 8 mn plus tard, observent 2 ou 3 départs de feu. L'incendie activé par le vent se propage rapidement par l'espace existant entre le dessous des palettes et les semelles. La structure du stock qui ne permet pas d'atteindre les différents foyers continuant à se développer et à se déplacer sous les palettes, des difficultés d'accès, la chaleur et la pollution émise compliquent l'intervention. Le feu est circonscrit 4 h 30 plus tard, 4 h sont encore nécessaire pour le maîtriser totalement et le dispositif d'intervention est levé 3h après. L'incendie a détruit 500 à 1 000 palettes contenant chacune 4 500 bouteilles vides entourées de plastique ; son origine n'est pas formellement identifiée, mais un acte de malveillance est fortement soupçonné. La gendarmerie effectue une enquête.

Accident

Incendie dans un atelier de dépolissage chimique du verre.

N°11301 - 06/05/1997 - FRANCE - 80 - BOUILLANCOURT-EN-SERY

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11301/>



Dans une usine de dépolissage chimique du verre à destination de l'industrie pharmaceutique et de la parfumerie, un incendie détruit l'atelier de production, les chaînes automatisées et une zone de stockage. L'intervention dure 3 h et 3 pompiers sont légèrement blessés. Les stockages de produits liquides et une citerne de propane sont épargnés. Les dommages sont évalués à 10 MF ; 50 employés sont en chômage technique. Les bains de traitement du verre (acide chlorhydrique, bifluorure d'ammonium) et les eaux d'extinction se sont écoulés à l'extérieur des bâtiments vers les égouts ou se sont infiltrés dans le sol. L'industriel doit déterminer la surface et le degré de pollution des terrains atteints.

Accident

Coulée de verre.

N°10284 - 17/12/1996 - FRANCE - 81 - ALBI

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10284/>

Une coulée de verre se produit dans une verrerie. La défaillance des briques réfractaires d'un four de fusion est à l'origine de l'accident. Aucune victime n'est à déplorer.

Accident

Fuite de 3 t de verre.

N°9577 - 19/07/1996 - FRANCE - 71 - CHALON-SUR-SAONE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9577/>

Dans une verrerie, une coulée de verre se produit à 15 h 20 par un orifice de 30 cm de diamètre sur le côté d'un four chauffé à 1 570 °C. La fuite dure 15 mn, 3 t de verre fondu se répandent sur le sol. L'accident est détecté par une caméra de surveillance reliée à la salle de contrôle. Le personnel de 1ère intervention maîtrise rapidement la coulée à l'aide de lances à eau (10 robinets anti-incendie armés). La marche du four n'est pas perturbée. Une réparation est effectuée le jour même (pose d'une plaque réfractaire). Le four construit en 1984 avait été refait en 1991. Les dommages sont évalués à 25 KF.

Accident

Débordement d'un réservoir de fuel lourd.

N°7170 - 11/08/1995 - FRANCE - 51 - REIMS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7170/>

Lors d'une livraison de 500 à 1 000 l de fioul lourd dans une verrerie, un réservoir déborde à la suite de la défaillance d'un contrôle de niveau. La cuvette de rétention du stockage de fioul et la station de traitement des eaux de l'usine sont polluées. La station est mise en circuit fermé pour éviter tout rejet dans la VESLE. Une société privée récupère la majeure partie de la pollution et nettoie le matériel pollué.

Accident

Inondation d'une verrerie

N°47547 - 03/10/2015 - FRANCE - 06 - BIOT

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47547/>

Les intempéries inondent une verrerie de 3 000 m². La moitié du stock est détruit et le matériel de production est très endommagé. Les ouvriers, ainsi que des clients de l'entreprise, nettoient les locaux. L'usine rouvre 2 mois plus tard, le 28/12, avec des fours tous neufs.

Accident

Incendie dans une verrerie

N°50570 - 21/10/2017 - FRANCE - 76 - NESLE-NORMANDEUSE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50570/>

Vers minuit, un feu se déclare dans un atelier de conditionnement d'une verrerie. L'incendie se propage à la partie restauration et aux bureaux. Les pompiers protègent un stock de balles de papier de 10 t ainsi qu'une cuve de fioul à l'aide de lances. Dans le voisinage du site, 19 personnes sont évacuées. Vers 10h40, les pompiers terminent leur intervention. L'exploitant interdit l'accès à son usine. Une ronde est prévue dans la journée. Les dégâts essentiellement matériels font état de 500 m² de locaux détruits, 20 employés sont en chômage technique.

Accident

Attaque informatique d'une verrerie

N°49885 - 28/06/2017 - FRANCE - 16 - CHATEAUBERNARD

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49885/>

Le réseau informatique d'une verrerie est victime d'une cyberattaque. Elle paralyse le réseau local, rendant inopérant tous les outils informatiques du site. Seul un équipement de télécopie (fax) fonctionne. Les équipements industriels, notamment les fours de fusion du verre, restent utilisables car leurs commandes sont isolées du réseau. Ces installations continuent donc à fonctionner, et leur sécurité n'est pas mise en cause.

L'événement est dû à une intrusion par un logiciel de rançon «NotPetya» via le réseau informatique du groupe industriel auquel appartenait l'exploitant. Lors de la séparation avec ce groupe, l'exploitant a choisi de conserver son réseau informatique intégré à celui du groupe. L'exploitant déconnecte ses équipements informatiques pour protéger ses données.

Accident

Émanations de produit inconnu dans une usine de décapage.

N°45869 - 22/10/2014 - FRANCE - 80 - GAMACHES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45869/>



Vers 18 h, dans une usine de décapage, des émanations de produit inconnu provenant d'une arche de recuisson intoxiquent un employé. La victime est transportée à l'hôpital et l'installation est mise à l'arrêt.

Accident

Fuite de verre en fusion

N°29167 - 14/02/2005 - FRANCE - 51 - REIMS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29167/>

Dans une verrerie, une fuite se produit sur un four contenant 190 t de verre en fusion. Les pompiers stoppent la fuite à l'aide de 6 petites lances et maintiennent le dispositif hydraulique jusqu'à la consolidation du four pour pallier une éventuelle défaillance du réseau d'eau interne. Les réparations ont lieu le lendemain matin.

Accident

Coulée de verre en fusion

N°28141 - 29/09/2004 - FRANCE - 51 - OIRY

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28141/>



Une coulée de 300 t de verre en fusion se produit lors de la mise en service (montée en température de 0 à 1 500 °C) d'un four d'une capacité de 500 t dans une verrerie. Après avoir coupé l'alimentation électrique de l'installation, les employés donnent l'alerte et déclenchent le réseau incendie de l'usine. Appelés en renfort, les secours solidifient la coulée qui s'est répandue dans et aux alentours de la rétention, tout en refroidissant la

structure du four. Un employé est légèrement incommodé (coup de chaleur). Les dommages matériels sont évalués à 0,5 M.euro et l'arrêt de l'installation est prolongé d'une semaine, mais les conséquences environnementales sont faibles : prélèvement d'eau supérieur à la normale et rejet d'eau à 34 °C pendant 30 à 45 min. La rupture d'une vis, supportant un dispositif de refroidissement au niveau d'une gorge du four, serait à l'origine du déplacement d'une pièce réfractaire qui a provoqué la trouée du four.

Accident

Feu sur des palettes.

N°25377 - 06/04/2003 - FRANCE - 80 - MERS-LES-BAINS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25377/>

Vers 20 h, un feu se déclare dans la réserve d'une fabrication de verre creux abritant des palettes et des cartons destinés au conditionnement de flacons. Un épais nuage de fumée noire s'échappe de l'établissement. La production est stoppée mais les dégâts sont limités. De nombreux pompiers sont sur les lieux pour maîtriser le sinistre qui semble rappeler celui de septembre 2001 qui avait détruit 5 000 m² de bâtiment.

Accident

Incendie dans une verrerie.

N°21142 - 25/09/2001 - FRANCE - 76 - LE TREPORT

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21142/>



Dans une verrerie, au milieu de la nuit, un incendie se déclare dans le local d'expédition de 5 000 m² contenant des cartons de produits finis sur des palettes. Les pompiers déploient un important dispositif hydraulique pour éviter tout risque de propagation. Le POI est déclenché au bout de 3 h ½ ; 50 personnes d'une zone pavillonnaire voisine évacuées à cause des fumées sont hébergées jusqu'au matin dans des salles municipales. La production est interrompue moins de 24 h et seulement 5 % des produits finis sont perdus.

Accident

Pollution par hydrocarbures dans la MEURTHE.

N°18754 - 02/08/2000 - FRANCE - 54 - BACCARAT

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18754/>



Dans une cristallerie, après un orage, la mise en charge d'un bassin de décantation et l'obturation d'un de ses 2 filtres provoquent la surverse d'eaux pluviales polluées par des hydrocarbures dans le réseau d'eaux traitées rejetées dans la MEURTHE. Des irisations sont visibles sur 50 m. Le bassin est écrémé et un barrage absorbant est mis en place en sortie de rejet. Ce bassin avait été vidangé, en janvier 2000, à la suite d'une fuite d'hydrocarbures provenant d'une installation interne.

Accident

pollution de la CHARENTE

N°16223 - 15/09/1999 - FRANCE - 16 - CHATEAUBERNARD

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16223/>



Dans une verrerie, lors du nettoyage d'un four, un écoulement blanchâtre (32 m³ d'eau de refroidissement à 30°C et matière en suspension) rejoint le réseau d'eaux pluviales et s'écoule dans la CHARENTE.

Accident

Fuite d'une solution d'HCl lors d'une livraison.

N°16564 - 20/08/1999 - FRANCE - 16 - GENSAC-LA-PALLUE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16564/>

Dans une société de travail sur verre, lors du dépotage sous pression de 20 m³ d'acide chlorhydrique dans un réservoir, la rupture d'un raccord sur la citerne routière occasionne une projection d'acide qui atteint le chauffeur. Celui-ci, protégé par sa tenue anti-acide et ses lunettes de sécurité, ferme la vanne. L'écoulement est limité à 500 l. Deux CMIC interviennent et neutralisent à la chaux l'acide épandu sur une centaine de m². Un opérateur de l'entreprise, présent pendant l'opération de dépotage, lui aussi équipé d'une tenue de protection, et le chauffeur sont envoyés par simple précaution à l'hôpital pour observation. Aucune atteinte à l'environnement n'est constatée.

Accident

Coulée de verre en fusion

N°15974 - 07/07/1999 - FRANCE - 60 - FEUQUIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15974/>



Dans une verrerie, l'étanchéité défectueuse d'un réfractaire en point bas d'un four conduit à une fuite de verre en fusion. Les pompiers arrosent abondamment la fuite pour tenter de la maîtriser. 200 t de verre sont finalement vidangées dans la fosse en béton située sous le four. Il n'y a aucune conséquence sur l'environnement. Une vingtaine d'employés sont au chômage technique, 20 autres seront affectés provisoirement à des tâches de nettoyage. Les réparations du four dureront 1 mois. Une expertise de la pièce défectueuse est réalisée. Les dommages matériels sont de 14 MF.

Accident

Incendie / Fuite de gaz dans une verrerie.

N°14206 - 29/10/1998 - FRANCE - 69 - GIVORS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14206/>

Dans une verrerie, une fuite d'huile s'enflamme dans une gaine technique traversée par une canalisation de gaz. L'incendie se propage aux joints de dilatation des murs, une explosion est redoutée et le personnel est évacué. Les secours utilisent une caméra thermique pour repérer les zones à haute température et identifier la source du foyer. L'intervention dure 2 h. La tuyauterie de gaz ne sera pas atteinte et les dommages matériels sont limités. Aucune victime n'est à déplorer. La canalisation de gaz est déplacée.

Accident

Une importante coulée de verre.

N°12336 - 23/01/1998 - FRANCE - 80 - MERS-LES-BAINS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12336/>



Une importante coulée de verre en fusion se répand dans une verrerie. Une personne est légèrement blessée. Des employés risquent d'être mis en chômage technique.

Accident

Fissuration d'un four dans une verrerie

N°10960 - 11/04/1997 - FRANCE - 76 - LE HAVRE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10960/>

Dans une verrerie, un choc thermique provoque d'importantes fissures dans un four contenant 200 t de verre.

Accident

Incendie sur un transformateur

N°9614 - 17/07/1996 - FRANCE - 33 - ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9614/>

Un incendie se déclare sur un transformateur électrique dans une fabrique de verre creux. Le sinistre est rapidement éteint mais 42 personnes pourraient se retrouver en chômage technique.

Accident

Incendie dans une verrerie

N°51705 - 01/06/2018 - FRANCE - 80 - BOUILLANCOURT-EN-SERY

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51705/>



Un feu se déclare sur une palette vers 9 h dans une zone de stockage d'une verrerie. Un employé donne l'alerte et tente en vain d'éteindre les flammes avec un extincteur. Un important panache de fumée se dégage. Les 137 salariés sont évacués. Les pompiers déroulent une ligne d'alimentation en eau sur 2 km jusqu'à une rivière. Ils protègent un stockage de 10 t d'acide chlorhydrique et éteignent l'incendie vers 17h30. Les eaux d'extinction sont confinées. 6 pompiers sont incommodés par les fumées et un 7ème est victime d'un coup de fatigue. 3 000 m² de bâtiments sont détruits.

Des mesures de toxicité concernant les fumées sont réalisées dans la zone d'habitation voisine de l'usine. Les résultats ne révèlent rien d'anormal.

Accident

Attaque informatique d'une verrerie

N°49994 - 27/06/2017 - FRANCE - 71 - CHALON-SUR-SAONE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49994/>

Le réseau informatique d'une verrerie est victime d'une cyberattaque "NotPetYa". Celle-ci entraîne un mode dégradé dans la gestion du procédé industriel (pas d'enregistrement informatique mais papier). L'exploitant isole son réseau informatique afin de limiter la propagation du virus. La messagerie électronique est suspendue. Un autre établissement du même groupe est également affecté (ARIA 49885).

Accident

Feu dans une verrerie

N°48132 - 08/06/2016 - FRANCE - 16 - GENSAC-LA-PALLUE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48132/>

Vers 21 h, dans une verrerie classée Seveso seuil bas, un feu se déclare sur une machine pour décor sur bouteille. Les employés éteignent l'incendie avant l'arrivée des secours à l'aide d'extincteurs. Les locaux sont ventilés.

Accident

Début de feu dans une verrerie

N°46959 - 27/07/2015 - FRANCE - 80 - BOUILLANCOURT-EN-SERY

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46959/>

Vers 4h30, un feu se déclare au niveau d'un tableau électrique dans l'unité de laquage d'une verrerie. A leur arrivée, les sapeurs-pompiers ne détectent aucun point chaud. Les lignes de laquage sont mises à l'arrêt. Les 72 salariés sont en chômage technique.

Accident

Feu de bâtiment de stockage.

N°34844 - 24/04/2008 - FRANCE - 76 - BLANGY-SUR-BRESLE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34844/>

Vers 13 h, un feu se déclare dans une entreprise spécialisée dans le parachèvement de flacons de parfum et de pots pour la cosmétique. L'incendie détruit 176 636 flacons de parfums stockés à l'intérieur. L'équipe d'incendie du site et les pompiers extérieurs maîtrisent le sinistre en moins d'une demi-heure.

Le bâtiment principal situé à 30 m n'est pas touché par le sinistre et 8 personnes sont au chômage technique pendant 5 jours.

L'ensemble des gravats et déchets résultant de l'incendie est évacué quelques jours plus tard.

Accident

Incendie dans une verrerie.

N°34559 - 16/02/2008 - FRANCE - 02 - CUFFIES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34559/>



Un employé d'une verrerie signale vers 9 h un incendie au niveau d'un module technique se trouvant sur un chantier. Les équipes incendies du site interviennent afin d'éteindre le feu et sont aidées par la suite par les pompiers. Le module qui contient une armoire électrique, une centrale LIE avec capteur, un extracteur d'air, un séparateur air/eau, une pompe de vidange du séparateur air/eau est détruit. Une quantité estimée à 5 m³ d'eaux d'extinction incendie se déverse directement dans l'AISNE et entraîne avec elle des suies de combustion. Pour diminuer la probabilité de renouvellement d'un tel accident, l'exploitant de la verrerie s'engage à effectuer régulièrement des audits du prestataire du chantier.

Accident

Incendie dans une verrerie.

N°32166 - 15/03/2006 - FRANCE - 16 - COGNAC

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32166/>

Peu après 18 h, un câble électrique s'enflamme à proximité de 2 conduites de fioul alimentant 2 fours d'une verrerie. Les pompiers du site ferment les vannes, interrompant l'activité des fours. Appelés en renfort, les secours extérieurs éteignent le départ de feu et surveillent les lieux jusqu'en fin de soirée.

Accident

Incendie dans une verrerie.

N°27546 - 11/07/2004 - FRANCE - 77 - COULOMMIERS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27546/>

Dans une usine de production de verre creux, un feu se déclare dans un local de 100 m² où sont stockés des produits chimiques. Les employés sont en chômage technique.

Accident

Feu à la suite à une coulée de verre.

N°26700 - 10/03/2004 - FRANCE - 51 - REIMS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26700/>

Un incendie se déclare dans une verrerie à la suite d'une coulée de verre en fusion provoquée par des travaux. L'atelier est évacué.

Accident

Emanation de gaz irritant.

N°25796 - 24/10/2003 - FRANCE - 60 - ABBEVILLE-SAINT-LUCIEN

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25796/>



Une émanation de gaz irritant se produit dans un atelier d'une verrerie. Les 137 employés sont évacués et 17 sont hospitalisés à titre préventif. La nature et l'origine du gaz irritant sont inconnues, seule la présence de monoxyde de carbone est détectée par les pompiers à

leur arrivée. Toutes les machines sont arrêtées et tous les salariés sont en chômage technique le temps de déterminer l'origine de l'incident.

Accident

feu dans une verrerie.

N°21291 - 18/10/2001 - FRANCE - 42 - RIVE-DE-GIER

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21291/>

Un important incendie se déclare dans une fabrique de plats et de récipients en verre détruisant 3 000 m² de toiture ainsi que plusieurs machines. Bien que le four n'ait pas été atteint, la fabrication est provisoirement stoppée (activité d'une cinquantaine de personnes) pendant 1 semaine pour la remise en état des machines endommagées.

Accident

Feu d'un four d'une verrerie.

N°18145 - 30/06/2000 - FRANCE - 76 - HODENG-AU-BOSC

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18145/>

Un incendie se déclare dans un four de verrerie à la suite d'une coulée de verre en fusion.

Accident

Pollution de la BRESLE.

N°19057 - 15/06/2000 - FRANCE - 76 - LONGROY

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19057/>



Un déversement chronique d'eaux industrielles (ammonium et fluorures : bain de lérîte) non ou mal traitées pollue la BRESLE.

Accident

Pollution de la BRESLE.

N°18262 - 16/11/1999 - FRANCE - 76 - LONGROY

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18262/>



Un déversement direct et nocturne de produits chimiques non traités entraîne une pollution de la BRESLE. Cette pollution est permanente depuis plus de 10 ans et compromet la vie piscicole en aval du rejet.

Accident

Coulée de verre.

N°16066 - 02/08/1999 - FRANCE - 02 - CUFFIES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16066/>

Dans une usine de fabrication de bouteilles, du verre en fusion s'écoule par une brèche dans la sole à l'extrémité d'un four. Le verre se déverse en grande partie dans la cuvette de rétention prévue à cet effet mais aussi sur le sol compte tenu de la position de la brèche. Les secours voisins de l'usine sont alertés. Le sinistre est maîtrisé 6 h plus tard. Un rejet important d'eau d'extinction est effectué dans le milieu naturel après passage dans un décanteur/déshuileur. Le four, le plus ancien de l'établissement, devait être mis en veille pour un mois ; l'opération était programmée le jour de l'accident. Les structures des bâtiments ont été préservées de la chaleur par arrosage, seul le four est endommagé. Aucune victime n'est à déplorer. Une enquête est effectuée pour préciser les causes de l'accident.

Accident

Incendie dans un local.

N°14356 - 16/11/1998 - FRANCE - 01 - LAGNIEU

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14356/>

Dans une usine de fabrication de pots alimentaires, un incendie détruit un local de charge de batteries de 80 m². Aucune victime n'est à déplorer.

Accident

Pollution des eaux.

N°13586 - 21/04/1998 - FRANCE - 54 - VANNES-LE-CHATEL

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13586/>



Du fioul provenant d'une fabrique de cristaux décoratifs pollue l'AROFFE sur 1 000 m. Aucune mortalité de poissons n'est à déplorer.

Accident

Incendie dans une verrerie

N°10798 - 20/02/1997 - FRANCE - 81 - ALBI

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10798/>



A la suite d'une défaillance électrique, un feu se déclare dans les locaux administratifs d'une verrerie. Les secours établissent un périmètre de sécurité. L'incendie détruit 3 bureaux. Les eaux d'extinction sont rejetées dans un ruisseau. Aucune conséquence notable n'est observée sur le milieu naturel. Les dommages sont évalués à 10 MF.

Accident

Pollution de la BRESLE.

N°9749 - 13/05/1996 - FRANCE - 76 - LONGROY

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9749/>



Un déversement continu d'eaux résiduaires industrielles non traitées, contenant de l'acide

fluorhydrique et du bifluorure d'ammonium pollue la BRESLE.

Accident

Versement de trichloréthane dans un égout

N°4031 - 27/02/1992 - FRANCE - 67 - WINGEN-SUR-MODER

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4031/>

Dans une verrerie, un fût contenant 200 l de trichloréthane se déverse dans un égout à la suite d'une erreur de manutention. La substance chimique rejoint un bassin de décantation hors service d'une station d'épuration.

Accident

Incendie dans un atelier de sérigraphie.

N°1873 - 18/04/1990 - FRANCE - 17 - SAINTES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1873/>

Un incendie se déclare dans un atelier d'une société spécialisée dans la sérigraphie sur bouteilles, au moment où le film plastique recouvrant une palette est rétracté à la chaleur, au moyen d'un pistolet à gaz. Le sinistre se propage à un stockage de solvant qui explose, 200 m² d'atelier et 180 000 bouteilles sont détruits par les flammes.

Accident

Écroulement du fond d'un four de fusion.

N°1517 - 17/11/1989 - FRANCE - 51 - REIMS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1517/>

Dans une verrerie, le fond d'un four de fusion s'écroule. Le verre en fusion vient en contact avec la dalle de béton supportant les fours et la fait éclater. La coulée se déverse dans les caves de l'atelier, où elle endommage de nombreux équipements. En particulier, 2 chaudières à vapeur sont déplacées et détruites. L'accident n'entraîne pas de conséquence à l'extérieur de l'établissement. Depuis l'accident, des murs de confinement ont été érigés dans les caves pour améliorer la protection des employés et des équipements.

Accident

Incendie dans une verrerie.

N°34102 - 11/01/2008 - FRANCE - 63 - PUY-GUILLAUME

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34102/>

Vers 23h45, un incendie détruit 150 m² d'un bâtiment de plein pied dans une verrerie. Vers 00h30, 21 pompiers, équipés d'appareils respiratoires isolants, éteignent l'incendie avec 2 lances à débit variable. Les pompiers ventilent et déblaient les lieux. Aucun blessé n'est à déplorer et aucun chômage technique n'est envisagé.

Accident

Incendie dans un bâtiment industriel

N°33424 - 15/08/2007 - FRANCE - 33 - VAYRES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33424/>

Dans une usine de production de verre, un feu à 20h37 dans un entrepôt détruit 50 des 150 m³ d'un stock de bouteilles conditionnées en palettes. Le service de sécurité de l'entreprise et les pompiers interviennent avec 5 lances à débit variable et une lance crapaud. Le feu est éteint à 23h13. Aucune victime n'est à déplorer et aucun chômage technique n'est envisagé.

Accident

Feu dans une cabine de peinture d'une usine de bouteilles.

N°32883 - 12/04/2007 - FRANCE - 60 - FEUQUIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32883/>



Un feu se déclare à 14h45 dans une cabine de peinture de 20 m² utilisée pour la sérigraphie dans une usine de fabrication et décoration de bouteilles en verre classée seveso seuil bas. L'incendie émet une importante fumée. La quinzaine de salariés présents dans le bâtiment est évacuée et les alimentations en énergie sont interrompues. Les pompiers internes et les secours publics maîtrisent le sinistre à 15h20 avec 4 lances à débit variable de 250 l/min et 1 lance à mousse puis ventilent la cabine. Une employée légèrement intoxiquée est examinée sur place par le médecin des pompiers puis conduite à l'hôpital par précaution. Les eaux d'extinction collectées dans un bassin de confinement sont traitées sur le site. L'intervention des secours s'achève vers 17 h ; le POI n'a pas été déclenché. L'exploitant diffuse un communiqué de presse.

Accident

Fuite de verre en fusion.

N°32725 - 08/02/2007 - FRANCE - 70 - PASSAVANT-LA-ROCHERE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32725/>

Dans une usine de fabrication de verre creux, une fuite de verre en fusion se produit en partie basse d'un four de 30 m³. Le verre s'écoule dans un bac de rétention. Les pompiers refroidissent la rétention à l'aide de lance à incendie. 12 employés risquent d'être en chômage technique pour 8 jours.

Accident

Feu de palettes de verres.

N°32050 - 02/08/2006 - FRANCE - 51 - REIMS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32050/>

Dans une verrerie, un feu se déclare durant la nuit sur des palettes de verres prêtes à l'expédition stockées dans un hangar de 2 000 m². Les flammes se propagent sur 1 000 m². Les pompiers doivent faire de la place à l'aide de chariots-élévateurs pour installer les moyens d'intervention. L'incendie détruit 1,4 millions de bouteilles (1 500 palettes stockées sur 3 niveaux). Des camions transportent les débris sur un autre secteur du site dans l'attente de leur destruction. L'incendie serait d'origine malveillante.

Accident

Incendie de toiture dans une verrerie

N°30443 - 09/08/2005 - FRANCE - 45 - LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30443/>

Dans une usine de fabrication de verre creux, un feu se déclare dans un bâtiment industriel de 2 étages de 5 000 m² au sol à usage de production et conditionnement de verrerie. L'incendie intéresse 100 m² de toiture en composite bois - acier, tuiles et laine de verre. Les énergies du bâtiment sont coupées et le personnel de l'atelier et de la chaîne est évacué. Malgré des difficultés d'accès à la toiture, les pompiers parviennent à la dégarnir et à éteindre l'incendie après 2 h d'intervention. Le personnel ne sera pas mis en chômage technique.

Accident

Feu sur un oxydateur thermique.

N°24402 - 28/02/2003 - FRANCE - 78 - CONFLANS-SAINTE-HONORINE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24402/>

Un incident a lieu au niveau de l'oxydeur thermique des émissions canalisées des fours de cuisson des lignes de fabrication des toiles abrasives quelques heures après sa mise à l'arrêt. Alors qu'une vanne d'entrée d'air vient d'être ouverte, une fumée se dégage au niveau d'une tuyauterie de retour de l'air non brûlé, en tête de l'oxydeur qui est arrêté aussitôt. L'intervention mobilise plus de 50 pompiers. Le personnel de l'usine est évacué vers un point de rassemblement, puis vers le restaurant d'entreprise. L'installation est mise en sécurité et de l'eau est pulvérisée durant 1 h pour refroidir la tuyauterie. Quelques m³ sont déversés accidentellement dans le réseau d'eau pluvial. Lorsqu'une partie de la tuyauterie est démontée le lendemain, les ouvriers de maintenance notent la présence de produits incandescents dans la canalisation. Des résidus de résine déposés dans la canalisation de retour en amont de la partie démontée (côté oxydateur) commencent à se consumer avec émission de fumée. Une nouvelle injection d'eau dans la canalisation est effectuée.

Accident

Incendie dans un entrepôt de stockage de bouteilles.

N°12300 - 19/01/1998 - FRANCE - 16 - GENSAC-LA-PALLUE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12300/>

De nuit dans une verrerie, un feu se déclare dans un entrepôt. L'équipe de nuit (4 personnes) travaillant dans un bâtiment voisin donne l'alerte. Leur attention a été attirée par l'importante fumée qui s'échappe du hangar à charpente métallique réservé au stockage des bouteilles conditionnées en palettes, emballées dans une housse de plastique. Les employés armés d'extincteurs ne parviennent pas à maîtriser l'incendie. D'importants moyens d'intervention se déplacent. Le feu est circonscrit sur 150 m² (300 palettes sur les 11 000 stockées) puis éteint ; 25 000 bouteilles sont détruites ou rendues impropres à l'embouteillage. La marche de l'entreprise est perturbée durant 48 h.

Accident

Incendie dans une cristallerie.

N°32012 - 24/07/2006 - FRANCE - 54 - BACCARAT

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32012/>



Un incendie détruit un atelier de 200 m² dans une cristallerie. Les secours maîtrisent le sinistre à l'aide de 4 lances. Lors de son intervention, un pompier se blesse légèrement aux membres inférieurs.

Accident

Incendie dans des gaines ventilation.

N°31735 - 01/05/2006 - FRANCE - 71 - CHALON-SUR-SAONE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31735/>

Dans une usine de fabrication de verre, un feu se déclare vers 3 h en partie haute de gaines de ventilation associées à un four de recuisson. A titre préventif, les pompiers effectuent des reconnaissances sur la toiture. Le fonctionnement du four est interrompu durant 24 h.

Accident

Feu de compresseur diesel

N°31327 - 24/01/2006 - FRANCE - 80 - MERS-LES-BAINS

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31327/>



Un feu se déclare sur un compresseur diesel situé en sous-sol d'une verrerie à la suite d'un écoulement de verre en fusion. Les secours internes de l'usine éteignent l'incendie à l'aide d'une lance à débit variable. Sept employés ayant inhalé de la fumée sont conduits à l'hôpital.

Accident

Pollution des eaux

N°30582 - 27/01/2005 - FRANCE - 62 - ARQUES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30582/>



Un déversement accidentel de matières grasses et d'hydrocarbures provenant d'une verrerie est à l'origine d'une nappe blanche de 135 m de long et 6 m de large dans le canal de NEUFFOSSE. L'administration constate les faits.

Accident

Incendie d'entrepôt

N°11346 - 03/03/1997 - ITALIE - 00 - ABBIATEGRASSO

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11346/>



Un incendie détruit un entrepôt de 3 000 m² abritant un important stock de conditionnement en verre. Les 70 pompiers luttent toute la nuit pour éteindre le feu. Les dégâts sont estimés à 6 milliards de livres.

Accident

Incendie dans une verrerie.

N°10500 - 31/01/1997 - FRANCE - 16 - CHATEAUBERNARD

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10500/>

Dans une verrerie, 400 t du verre en fusion s'écoule d'un four de façon continue dans les bassins de rétention. Le four sera reconstruit durant le prochain arrêt annuel.

Accident

Incendie dans une verrerie d'art.

N°8409 - 29/03/1996 - FRANCE - 63 - LA BOURBOULE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8409/>

Un incendie se déclare dans une verrerie d'art. Trois personnes sont en chômage technique.

Accident

Coulée de verre en fusion

N°6830 - 10/04/1995 - FRANCE - 71 - CHALON-SUR-SAONE

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6830/>



Dans un four, un élément de charpente cède entraînant une coulée de 500 t de verre en fusion dans l'enceinte de l'usine. Deux grosses lances et six petites sont mises en oeuvre pour assurer son refroidissement. Deux employés sont légèrement intoxiqués et un pompier blessé. L'accident a eu lieu pendant un mouvement de grève. Le coût de l'accident s'élève à 85 MF.

Accident

Fuite d'HCl dans une verrerie.

N°1593 - 02/06/1990 - FRANCE - 59 - MASNIERES

C23.13 - Fabrication de verre creux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1593/>



Dans une verrerie, une fuite de 200 à 300 l d'acide chlorhydrique est colmatée par une CMIC. Aucun impact n'est observé sur l'environnement. Les dégâts s'élèvent à 16 MF.

Accident

Incendie dans un bâtiment contenant un stock de moules.

N°1090 - 20/02/1989 - FRANCE - 54 - BACCARAT

C23.13 - Fabrication de verre creux

Un incendie se déclare dans un bâtiment contenant un stock de moules.
